



LIFE12 ENV/FR/000316



Expérimentation
pour une gestion
concertée et durable
de la pêche à pied de loisir
Life+ PêcheAPiedeLoisir

LIFE12ENV/FR/000316

2017

Rapport final d'activité

Littoral Basque 2014-2016

date de rapportage 29/06/2017

Partenaires financiers locaux



Partenaires techniques



Rédaction : IMA

Sommaire

Chapitre 1: Description du territoire	3
1.1 Description générale	3
1.1.1 Territoire	3
1.1.2 Types d'estran	3
1.1.3 Habitats et cartographie des outils de gestion	4
1.2 Pratiques de pêche à pied	5
1.2.1 Espèces pêchées	5
1.2.2 Pratiques	5
1.3 Législations applicables	5
1.3.1 Législations départementales	5
1.3.2 Législations locales	6
1.4 Spécificités et enjeux locaux	6
1.4.1 Conservation des habitats intertidaux et préservation des stocks d'espèces pêchées	7
1.4.2 Amélioration des connaissances réglementaires et des pratiques de pêche à pied	7
1.4.3 Amélioration de la gouvernance, mieux gérer les conflits d'usage	7
Chapitre 2: Gouvernance locale	8
2.1 Acteurs	8
2.2 Instances de concertation	8
Chapitre 3: Evaluation quantitative de l'activité de pêche à pied : les comptages	9
3.1 Fréquentation des sites, types de comptages et méthodologies adaptées	9
3.2 Objectifs des comptages et calendrier	9
3.3 Résultats des comptages	11
Chapitre 4: Evaluation qualitative de l'activité de pêche à pied : les enquêtes	13
4.1 Méthodologie nationale	13
4.2 Objectifs et calendrier	13
4.3 Résultats d'enquêtes	14
4.3.1 Profils et pratiques des pêcheurs enquêtés	14
4.3.1.1 Profils	14
4.3.1.2 Origine des pêcheurs	15
4.3.1.3 Habitudes de pêche	16
4.3.2 Analyse des paniers	17
Chapitre 5: Description des actions de sensibilisation	22
5.1 méthodologie nationale	22
5.2 Actions et résultats	22
5.2.1 Rencontres directes	22
5.2.2 Formation des médiateurs de l'estran	24
5.2.3 Conférences / Stands / Expositions	25
Chapitre 6: Evolution des pratiques et des connaissances	27
6.1 Accueil de la sensibilisation	27
6.2 Evolution de la connaissance de la réglementation	27
6.2.1 Mailles	27
6.2.2 Quotas	28
6.3 Evolution de la connaissance de la qualité sanitaire	28
6.4 Evolution des pratiques	28

6.4.1 Utilisation d'un outil de mesure	29
Chapitre 7: Suivis écologiques	30
7.1 Présentation des thématiques de suivis sur le territoire	30
7.2 Principaux résultats	31
Chapitre 8: Conclusion et prospective	32
8.1 Limites et difficultés rencontrées	32
8.2 L'après programme life sur le territoire	32
8.3 Conclusion et retours sur le projet	33
Liste des annexes	35

Chapitre 1: Description du territoire

1.1 DESCRIPTION GENERALE

1.1.1 Territoire

La côte basque, élément paysager rocheux faisant suite à plus de 200 km de côte sableuse, ouverte à la houle d'ouest, présente un intérêt certain du point de vue naturaliste. Région biogéographique à la limite des milieux d'influence méditerranéenne et tempérée froide, cette côte couvre 35 km de l'embouchure de l'Adour à l'estuaire de la Bidassoa dont près de 10 km de linéaire rocheux observé par les partenaires du programme (IMA et CPIE-LB). Dans sa partie nord-est, le littoral est fortement anthropisé.



Biarritz



Socoa



Hendaye



Figure 1 : Localisation des partenaires et des sites pilotes

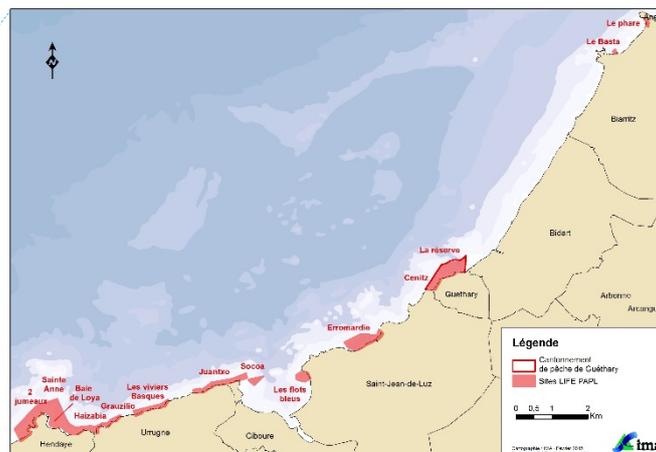


Figure 2 : Localisation des sites suivis sur la côte basque (169 ha)

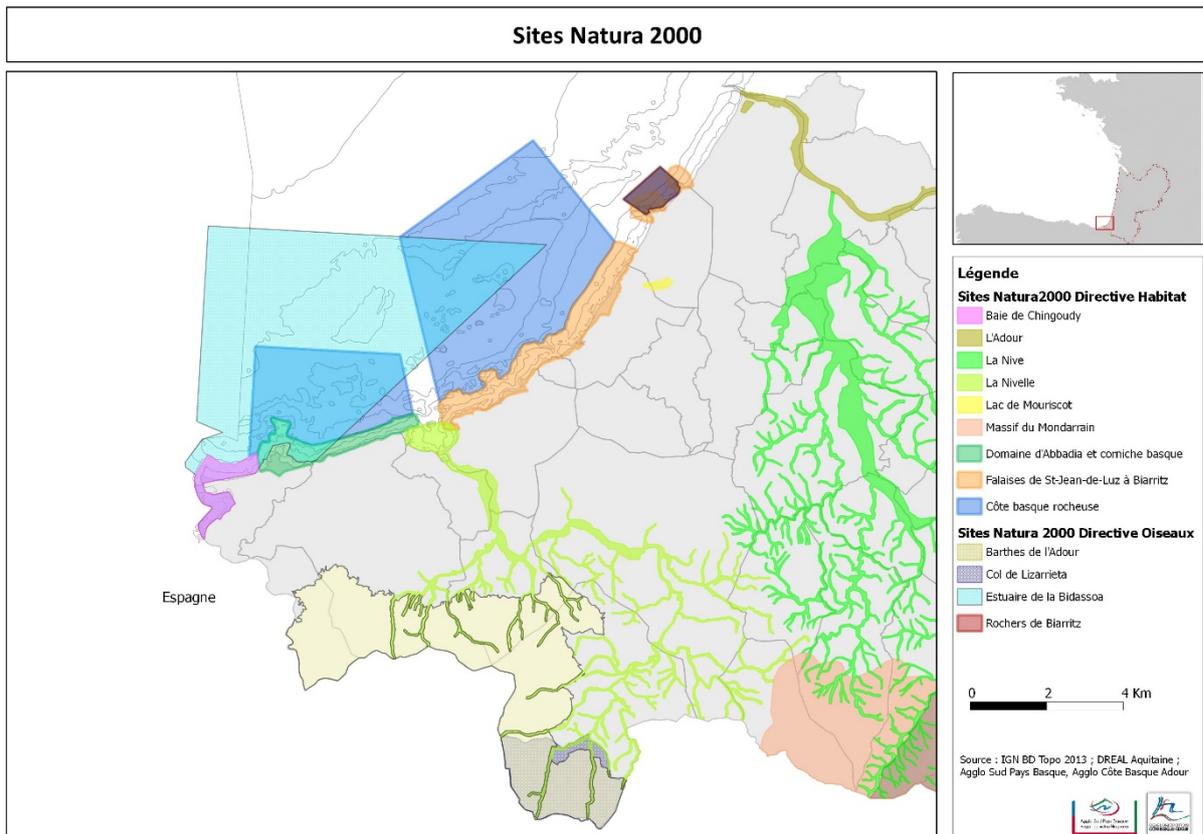
1.1.2 Types d'estran

L'estran est constitué de récifs (marnes et calcaires), entrecoupés de plages de sables, graviers ou galets. Ces récifs se présentent sous forme de strates rocheuses de pendage et d'orientation variables, de cuvettes, de blocs.



Diversité des estrans rocheux

1.1.3 Habitats et cartographie des outils de gestion



Habitats intertidaux	Statut de protection	Superficie	Rôle écologique majeur	Services socio-économiques et culturels rendus
1110 Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sites <i>Natura 2000</i>	5.3 km ²	Abri de nombreuses espèces d'invertébrés servant de nourriture aux juvéniles de poissons plats	Pêche à pied de mollusques, vers...
1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse		0.6 km ²	Réservoirs de biodiversité, nourriture pour les crabes, les poissons et les oiseaux.	
1170 Récifs		8.7 km ²	Réservoir de biodiversité, mosaïque de biotopes	Pêche de loisir d'espèces spécifiques

1.2 PRATIQUES DE PECHE A PIED

1.2.1 Espèces pêchées

La récolte par les pêcheurs à pied de loisir vise essentiellement 3 embranchements : les mollusques, les arthropodes et les échinodermes. Ainsi, les paniers contiennent principalement des poulpes, des pourpres, des patelles, de petits gastéropodes, mais aussi des étrilles, des crabes, des crevettes, des oursins et des holothuries. Dans une moindre mesure, des pêcheurs recherchent des poissons, surtout pour les aquariums ou l'observation, car pêchés à l'épuisette.



Poulpe (*Octopus vulgaris*)



Pourpre (*Stramonita haemastoma*)



Crabe verruqueux (*Eriphia verrucosa*)

1.2.2 Pratiques

Les pratiques varient énormément entre pêcheurs aguerris et vacanciers qui viennent à la pêche souvent de manière opportuniste car l'estran se découvre, pour occuper les enfants qui peuvent explorer les cuvettes et trous d'eau. Ces derniers sont peu équipés : épuisettes et seaux de plage.

Les premiers utilisent des outils du quotidien détournés ou leurs propres réalisations, tant pour la pêche que pour mesurer leurs prises : couteaux, tournevis, crochets associés à une baguette orangée représentant une antenne de langouste...



1.3 LEGISLATIONS APPLICABLES

Les législations européennes et nationales font l'objet d'un document en cours de rédaction à l'échelon national.

1.3.1 Législations départementales

Les services de la Délégation à la Mer et au Littoral du département sont en fait interdépartementaux, ils concernent les Pyrénées-Atlantiques et les Landes, les règles particulières s'appliquent donc dans les 2 départements voisins. Localement, la pêche maritime de loisir à pied se voit appliquer 2 règles particulières par rapport à la réglementation nationale :

- La 1^{ère} concerne la pêche à la crevette sur les bords de l'Adour en zone maritime : celle-ci est interdite du 1^{er} mars au 1^{er} juin de chaque année, dans la partie maritime de l'Adour (Référence : Arrêté du 24 janvier 1949) tolérance de deux trapiots¹.
- La 2^{nde} concerne la pêche aux filets calés sur les plages : cette pratique est soumise à autorisation délivrée par le Préfet de département, et est réglementée par l'arrêté N° 1404 du 2 juillet 1992 fixant les conditions de délivrance des autorisations annuelles de pose de filets fixes dans la zone de balancement des marées, et par l'arrêté préfectoral pris chaque année en application de l'arrêté ministériel.

1.3.2 Législations locales

L'arrêté préfectoral du 3 Juillet 2013 porte classement provisoire de salubrité et de surveillance des zones de production et des zones de reparcage de coquillages vivants. Echinodermes et tuniciers sont également concernés. Cet arrêté est valable jusqu'à « l'obtention des données issues de l'étude de zone. »

Toute la zone, depuis l'embouchure de l'Adour, est actuellement classée en D², pour les bivalves, mais classé en A pour le groupe des gastéropodes, échinodermes et tuniciers.

L'arrêté du 29 Novembre 2010 renouvelé le 7 Janvier 2014 désignant le cantonnement de pêche de Guéthary, fixe la zone et les règles de prélèvement autorisés ou exclus pour une durée de 2 ans.

1.4 SPECIFICITES ET ENJEUX LOCAUX

Le littoral basque ne présente certainement pas une tradition de pêche à pied connue sur des estrans plus largement découverts et sablo-vaseux, cependant, il est intensément fréquenté et des prélèvements importants sur certaines espèces sont effectués.

L'étude nationale portée par Ifremer pour caractériser la pêche récréative, et réalisée en partenariat avec BVA et l'IMA (2007/2008), a permis de mettre en évidence que localement une part importante de la population des pêcheurs n'était pas appréhendable puisque étrangère et donc exclue de ces travaux de caractérisation de la pêche de loisir française. Sur ce territoire, une grande partie de la pêche à pied, notamment aux poulpes et aux oursins, est réalisée par nos voisins espagnols, qui peuvent donc à présent être contactés et dont les pratiques peuvent être décrites.

L'enjeu, localement, est donc d'évaluer et de caractériser l'ensemble des pratiques de pêche à pied, mais également la fréquentation globale de l'estran rocheux, estran peu étudié du point de vue des pratiques de pêche à pied de loisir. Enfin, les prélèvements des espèces assujetties à ce milieu sont approchés.

¹ Trapiot : nom local de l'épuisette à crevettes

² Concernant **la pêche à pied de loisir**, notamment, le classement sanitaire de la zone permet de définir s'il est possible ou pas de consommer les espèces pêchées.

Zone en **A** : Consommation familiale **autorisée**

Zone en **B** : Consommation possible des coquillages avec quelques **précautions** comme la cuisson

Zone en **C** ou en **D** : Consommation **interdite**

1.4.1 Conservation des habitats intertidaux et préservation des stocks d'espèces pêchées

Les habitats meubles (1110 et 1140) ne présentent pas d'enjeux de conservation particuliers : enjeux faible (habitats 1110-4, 1110-5, 1140-6) à moyen (habitat 1110-7) (Docob Littoral Basque, 2015³).

Pour les habitats rocheux, les enjeux de conservation varient de faible (habitat 1170-7) à très fort (habitat 1170-4).

Au niveau des estrans, les milieux meubles et rocheux sont impactés par l'importante fréquentation et le piétinement/retournement qui en découlent, par la qualité des eaux douces amenées par les bassins versants et les rejets en mer. Ces habitats sont également impactés par le ramassage de la laisse de mer lors du nettoyage des plages.

Le stock d'oursins a été évalué par l'Ifremer en 2014, il est estimé à plus de 15 millions d'individus dont 11 millions exploitables soit 724 tonnes. La majeure partie du stock se situe dans les 1ers mètres de fond et sont donc peu accessibles aux pêcheurs à pied, excepté lors de certains coefficients extrêmes (de Casamajor *et al.*, 2014⁴).

Concernant les poulpes, aucune évaluation de cette espèce à durée de vie particulièrement courte, n'a été faite sur le secteur. Contrairement à l'oursin pour laquelle une pêche professionnelle existe et donc pour laquelle il faut pouvoir connaître le stock disponible afin de délivrer des autorisations de prélèvement, le poulpe n'est pas une espèce visée par les professionnels.

1.4.2 Amélioration des connaissances réglementaires et des pratiques de pêche à pied

La réglementation relative à cette activité de loisir est peu visible et peu lisible : qu'il s'agisse des tailles, quotas ou des aspects sanitaires, peu d'informations sont accessibles aux entrées des sites de pêche. Seul le cantonnement de pêche est indiqué sur les accès de Guéthary mais pas sur celui d'Acotz.

1.4.3 Amélioration de la gouvernance, mieux gérer les conflits d'usage

Le secteur de la pêche à pied de loisir est peu connu sur le littoral basque, tant des décideurs que des associations de pêcheurs de loisir qui pratiquent essentiellement en mer ou en surf casting.

Aucun conflit d'usage ne semblait larvé, quelques remarques se faisaient jour de temps en temps pour questionner sur les pratiques des Espagnols.

Un comité local de concertation nous a permis d'associer les acteurs locaux ne se connaissant pas nécessairement autour de l'environnement littoral, des usages de loisir et la pêche.

Puis, pour mieux connaître les pratiques de nos voisins, nous avons travaillé en français, basque et espagnol, au niveau de la communication, des supports de terrain...

³ Docob *Natura 2000 Mer et Littoral*, 2015. Rapport de synthèse. 196 p

⁴ M.-N. de Casamajor, J. Mahias, N. Bru, N. Caill-Milly, 2014. Analyse des ressources et des caractéristiques individuelles du stock d'oursin *Paracentrotus lividus* du territoire 64. 46p + annexes.

Chapitre 2: Gouvernance locale

2.1 ACTEURS

Les principaux acteurs identifiés sur le territoire sont sensiblement les mêmes que ceux approchés dans le cadre des *DOCOB N2000* littoraux (FR7200775 et FR7200776) et en mer (FR7200813). Ils regroupent les collectivités locales, départementales et régionales, les représentants de l'Etat, les usagers professionnels et de loisir, des associations, des organismes scientifiques (liste des organismes invités aux comités locaux de concertation et liste des organismes informés des travaux en annexe 1).

2.2 INSTANCES DE CONCERTATION

Le **Comité local de concertation** est constitué de 30 membres représentant les usagers, les services de l'Etat, les collectivités locales, les professionnels du monde maritime, le tourisme, les scientifiques locaux et des associations environnementalistes.

Ce comité s'est réuni 6 fois au cours du programme, à raison de 2 réunions annuelles. La 1^{ère} réunion avait pour objet de présenter le programme dans ses grandes lignes ainsi que l'articulation des divers partenaires techniques et financiers. La 2^e réunion entrait davantage dans le vif du sujet en présentant les travaux en cours, les protocoles utilisés, les supports d'enquête, de communication... La 3^e édition s'est tenue durant les rencontres de Saint-Jean de Luz⁵ avec la présentation des divers intervenants nationaux, des travaux sur chaque territoire et des échanges sur les difficultés des uns et des autres, des échanges d'expériences...

Les réunions suivantes ont été le moyen de partager les résultats des travaux au fur et à mesure de leur avancée, d'envisager les améliorations ou les adaptations à apporter pour répondre à d'autres questions qui ont pu surgir avec le temps.

Enfin, le dernier CLC a permis de présenter une vue d'ensemble plus complète des profils de pêcheurs, de dresser les portraits particuliers des pêcheurs de poulpes et/ou d'oursins, et de valider les actions potentielles à poursuivre ou à mettre en place sur cette thématique, sur le littoral basque.

⁵ 1er Colloque thématique du projet Life Pêche à pied de loisir : estran, pêche récréative et concertation.
<http://www.aires-marines.fr/Actualites/1er-Colloque-thematique-du-projet-Life-Peche-a-pied-de-loisir>

Chapitre 3: Evaluation quantitative de l'activité de pêche à pied : les comptages

3.1 FREQUENTATION DES SITES, TYPES DE COMPTAGES ET METHODOLOGIES ADAPTEES

Le protocole mis en place est celui décrit dans le cahier méthodologique rédigé par le CPIE Marennes Oléron et VivArmor Nature.

Les comptages sont réalisés de manière relativement régulière, à diverses périodes de l'année, en croisant 3 paramètres majeurs : coefficient de marée, heure de basse mer, saison (hiver : novembre à mars, saison : avril à octobre).

Type de marée	Nombre de marées à échantillonner
Coef de 95 et plus (hiver)	3
Coef de 95 et plus (saison)	4
Coef intermédiaire semaine en saison	6
Coef intermédiaire vacances ou semaine sainte en saison	3
Coef intermédiaire week ends en saison	3
Coefs intermédiaires (hiver)	3
Faibles coefficients (saison)	1
Faibles coefficients et horaires décalés (hiver)	4
Horaires décalés été	3
Total général	30

Les observations sont faites depuis un point surplombant chaque site, en restant 10/15 mn pour compter les personnes présentes sur l'estran rocheux, distinguer les pêcheurs équipés du grand public et dénombrer les autres usagers, ainsi que les pêcheurs entrant ou sortant du site (annexe 2). Début des comptages 1h avant la basse mer.

Tableau 1 : Plan annuel d'échantillonnage selon les types de marées

Le plan d'échantillonnage n'a pas été modifié eu cours du programme. Des observations supplémentaires ont été faites lors d'autres missions de terrain afin d'apporter des compléments, tout en restant classées selon les catégories de marées.

Le **choix des sites**, au niveau local, résulte de travaux antérieurs qui ont permis de déterminer quels estrans rocheux sont fréquentés. Les sites retenus ont été classés en 2 catégories : les sites pilotes qui font l'objet d'un suivi relativement intensif et d'un ensemble d'études (comptages, enquêtes, voire suivi de champs de blocs), et de sites secondaires ne faisant l'objet que de quelques comptages dits collectifs et dont le suivi permet de caractériser plus précisément la pêche de loisir et la fréquentation sur le littoral basque rocheux.

3.2 OBJECTIFS DES COMPTAGES ET CALENDRIER

Les comptages sont de **3 types** : les comptages nationaux, collectifs et simples. Les comptages nationaux sont réalisés par l'ensemble des partenaires du programme Life+ PAPL, sur deux grandes marées annuelles, sur tous les sites. La date est identique pour tous. Ce sont aussi des comptages collectifs. Les résultats sont disponibles en annexe 3.

Les comptages collectifs (6/an, dont les 2 nationaux) sont réalisés sur tous les sites d'un périmètre d'étude ou territoire, sans lien avec les dates des autres partenaires. Les comptages simples sont les plus nombreux (24), ils sont réalisés sur les sites pilotes.

A l'occasion d'autres actions sur les sites de Cenitz, d'Erromardie et des Flots Bleus, des comptages surnuméraires sont effectués, ce qui donne des nombres de marées très différents selon les sites.

Certains sites n'étaient pas désignés pour que des enquêtes y soient réalisées, mais à l'occasion de passages sur le terrain, si des pratiquants étaient en action de pêche, ils ont été approchés avec plus ou moins de succès. Ainsi, il nous a été possible d'interroger le seul pêcheur de poulpe à la balance que nous avons aperçu en 3 ans (site du Basta).

Commune	Site	Site pilote	Comptages simples (ensemble du programme)	Enquêtes (nb)	Suivi champs de blocs
Biarritz	Phare	Non	26	Non (1)	Non
Biarritz	Basta	Non	28	Non (2)	Non
Guéthary	Alcyons	Oui	90	Non (2)	Non
Guéthary	Cénitz	Oui	122	Oui (42)	Non
Saint-Jean de Luz	Erromardie	Oui	99	Oui (26)	Non
Saint-Jean de Luz	Flots Bleus	Non	99	Oui (9)	Oui
Socoa	Socoa	Non	31	Non	Non
Urrugne	Juantxo	Non	20	Non	Non
Urrugne	Viviers Basques	Oui	103	Oui (74)	Non
Urrugne	Grauzilio	Non	7	Non	Non
Hendaye	Haizabia	Non	21	Non	Non
Hendaye	Loya	Non	28	Oui (3)	Non
Hendaye	Deux Jumeaux	Oui	99	Oui (31)	Non

Tableau 2 : Plan d'échantillonnage réalisé (2014-2016)

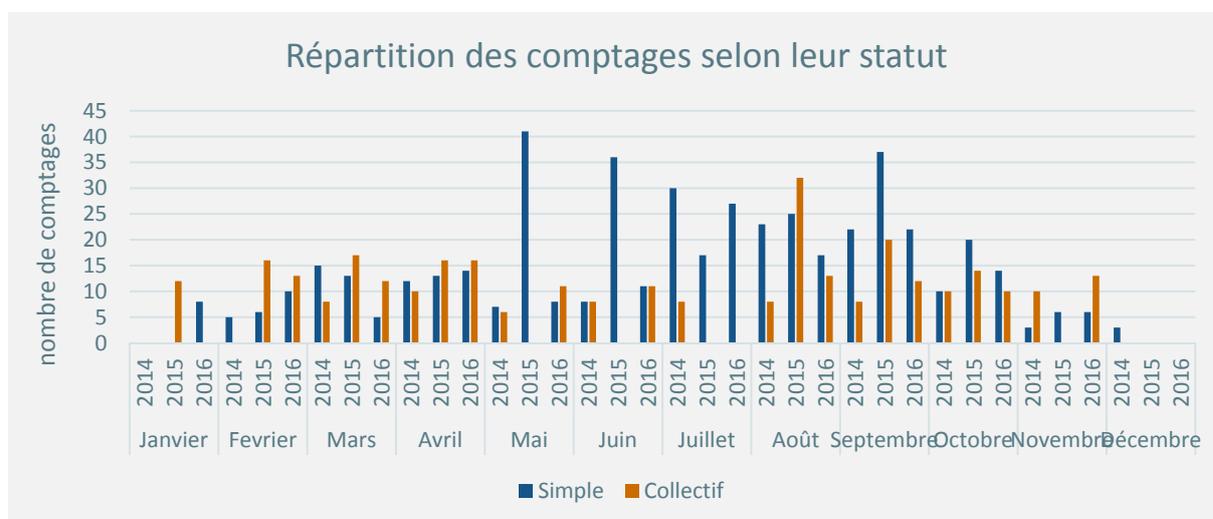


Figure 3 : Statuts des comptages

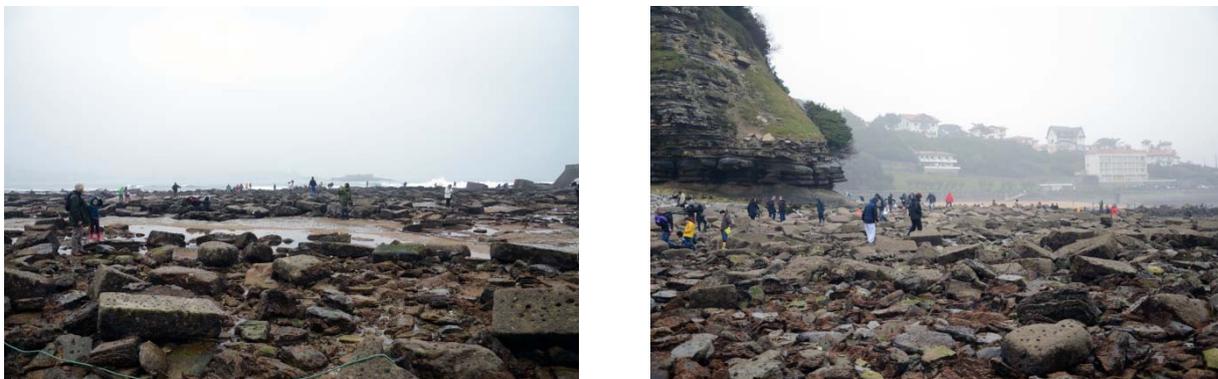
La Figure 3 montre que tout au long du programme l'ensemble du territoire a été régulièrement observé malgré des périodes d'intensification des comptages liées aux conditions de marées et de variations saisonnières.

Les 6 comptages nationaux ont été programmés aux grandes marées de printemps et d'automne ou de fin d'été pour des coefficients de plus de 100 et souvent plus de 110.

Année	Dates	Coefficients
2014	2 mars / 10 septembre	114 / 115
2015	20 mars / 30 août	110 / 114
2016	8 avril / 20 août	117 / 103

Tableau 3 : Comptages nationaux

La marée du 21 mars 2015 (Coef. 116) avait été annoncée dans les médias comme étant la marée du siècle, elle a donc drainé un grand nombre de curieux sur les estrans basques : 190 personnes sont venues aux Flots Bleus, sous un temps très maussade, là où en période équivalente, on ne rencontre qu'une trentaine de personnes au maximum.



Illustrations du 21 mars 2015

3.3 RESULTATS DES COMPTAGES

L'estimation de la fréquentation est basée sur une méthode éprouvée qui, dans les grandes lignes, utilise les résultats des comptages collectifs en comparant les sites peu suivis aux sites qui fonctionnent de manière équivalente.

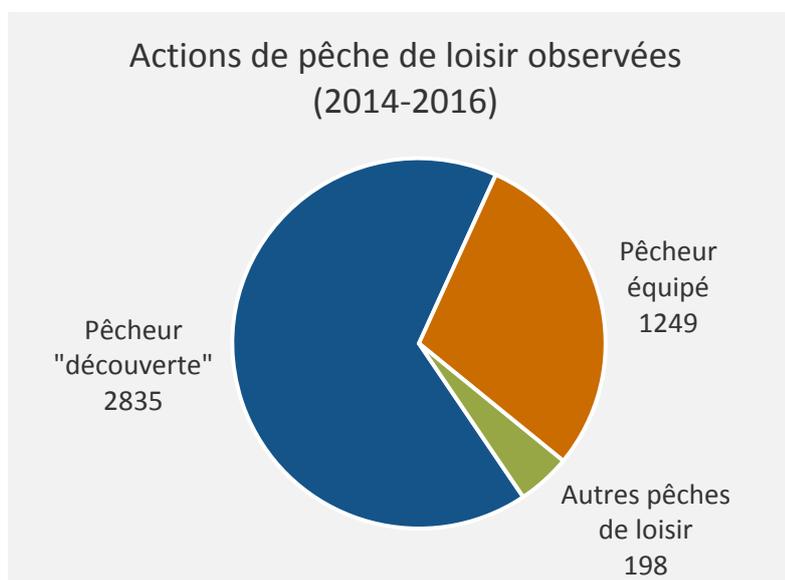


Figure 4 : Observations des pêcheurs de loisir au cours du programme

Au cours du programme Life+ PAPL, ce sont plus de 4 000 actions de pêche qui ont été observées. Les pêcheurs « découverte » sont les personnes qui viennent en famille souvent avec des enfants et s'occupent à regarder sous et entre les rochers, dans les flaques, pêchent à l'épuisette et mettent leurs prises dans des seaux pour les observer sur le moment ou un peu plus tard.

Ces travaux de comptage / d'observation permettent d'approcher une estimation de la fréquentation annuelle de l'estran rocheux :

- plus de **8 300 pêcheurs** à pied de loisir,
- plus de **9 200 autres usagers** (promeneurs formant le gros de cet effectif (90%), sportifs, pêcheurs à la ligne et chasseurs sous-marins).

Site	Pêcheurs	Autres usagers
Phare	212	214
Basta	2756	1620
Alcyons	985	2023
Cenitz	2386	3450
Erromardie	2054	3550
Flots Bleus	5776	1454
Socoa	874	550
Juantxo	493	331
Viviers	2478	3709
Basques		
Haizabia	455	417
Grauzilio	1214	208
Loya	1419	4111
Deux Jumeaux	3872	6069
TOTAL	24974	27706

Tableau 4 : Usagers potentiellement observés sur l'estran rocheux de 2014 à 2016

Ce tableau est établi à partir des observations directes faites sur les sites et pondéré par le nombre de marées potentielles de catégorie identique à celles observées. Il s'agit donc bien d'une évaluation sur l'ensemble des marées des 3 années de travail.

Ces résultats sont probablement minimisés dans la mesure où les conditions météo n'ont pas été prises en compte.

Le rapport pêcheur/pêcheur « découverte » est largement en faveur de ces derniers aux Flots Bleus (près de 20 fois plus nombreux) et au Basta (15 fois). Sur les autres sites présentant des effectifs supérieurs à 2 000, le rapport est de 3 pêcheurs « découverte » pour 1 pêcheur aguerri.

Chapitre 4: Evaluation qualitative de l'activité de pêche à pied : les enquêtes

4.1 METHODOLOGIE NATIONALE

Les enquêtes visent à apporter des informations plus fines sur les pêcheurs, leurs prélèvements, leurs connaissances...

Le recueil de ces informations est réalisé par le biais de questionnaires sur un tronc commun national, auquel chaque territoire a pu ajouter des questions ou des précisions répondant à des préoccupations locales (annexes 4 et 5). Les données sont ensuite saisies sur tableur Excel selon aussi une trame commune.

Localement, les adaptations et ajouts ont porté sur :

- Les objectifs de la récolte (consommation personnelle, appâts...)
- Les estimations des récoltes par espèces phares sur une année type
- Les outils, le matériel de pêche
- La remise à l'eau d'individus et les raisons du rejet
- L'impact de l'activité sur le milieu

Dans la grande majorité des cas, l'approche des pêcheurs et la présentation du questionnaire sont bien accueillis (76 % des cas).

Au vu de la fréquentation de pêcheurs relativement peu dense sur notre territoire, chaque sortie sur l'estran, qu'elle soit ciblée pour des enquêtes mais aussi simplement sur des comptages, est mise à profit pour interroger les pêcheurs afin de réussir à obtenir un nombre suffisant de résultats à interpréter.

La 1^{ère} année, les questionnaires ont été réalisés auprès d'un large panel de pêcheurs afin de pouvoir définir les diverses catégories. Suite à cette démarche initiale, nous avons défini et distingué le pêcheur « aguerri » et le pêcheur « découverte ».

Pour les années 2015 et 2016, nous avons mis de côté les pêcheurs « découverte » pour nous concentrer sur les premiers et plus particulièrement sur ceux qui ciblaient les poulpes et les oursins afin de dresser un portrait plus précis de ces pêcheurs, les plus marquants du littoral basque.

Les pêcheurs « découverte » ont plus largement été approchés lors des actions de sensibilisation.

4.2 OBJECTIFS ET CALENDRIER

Les questionnaires servent à dresser les portraits de pêcheurs, à caractériser leurs pratiques, leurs prélèvements...

La méthodologie nationale de suivi des paniers des pêcheurs recommande **6 marées d'observation par an**. Ce calendrier est respecté pour approcher les pêcheurs de poulpes/oursins. Pour les oursins, les mois ciblés d'observation vont de mars à juin puis septembre et octobre (répartition basée sur les réponses de l'année 1 : une majorité de pêcheurs ayant répondu qu'ils venaient au cours de ces mois). Pour les poulpes, les observations ont lieu d'avril à juillet puis également en septembre/octobre.

L'analyse des réponses de 1^{ère} année montrait également que les pêcheurs aguerris sortent en grande majorité dès que le coefficient de marée atteint 90.

Ainsi, chaque sortie sur l'éstran présentant un tel coefficient a été mise à profit pour approcher les pêcheurs de poulpes ou d'oursins et procéder à des enquêtes ciblées (18 sorties annuelles).

4.3 RESULTATS D'ENQUETES

En 3 ans, ce sont 181 questionnaires qui ont été réalisés sur le territoire mais seulement 24 refus dont 1/3 par des pêcheurs déjà enquêtés au cours du programme.

Les portraits spécifiques des pêcheurs de poulpes et des pêcheurs d'oursins sont présentés en annexe 6.

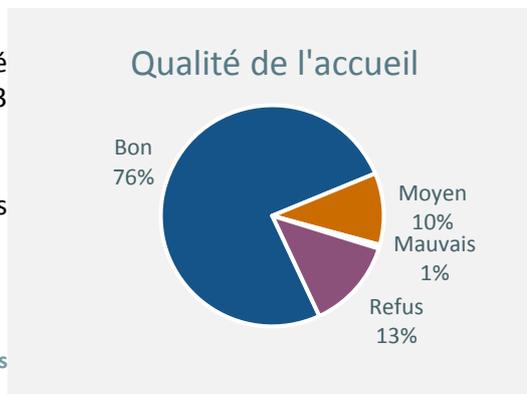


Figure 5 : Qualité de l'accueil lors des enquêtes

4.3.1 Profils et pratiques des pêcheurs enquêtés

4.3.1.1 Profils

Les personnes observées en action de pêche et celles majoritairement interrogées sont des hommes (85% des personnes enquêtées, 183 enquêtes).

L'âge moyen des personnes ayant répondu à cette question (166 personnes) est de 54 ans (± 15 ans), l'âge médian est légèrement supérieur (58 ans).

Le taux d'activité observé est de 2 personnes en activité sur 3 pêcheurs interrogés. Les personnes sans activité sont majoritairement des retraités (80 %).

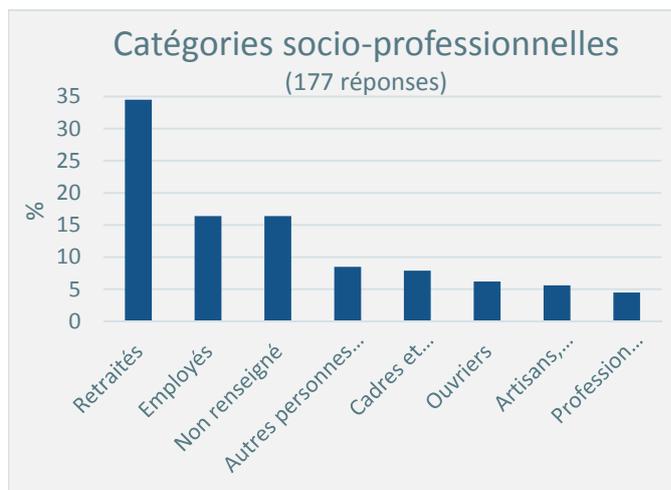
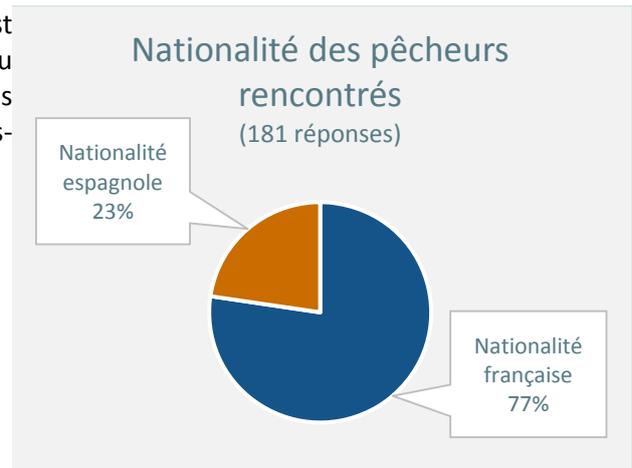


Figure 6 : Qui sont les pêcheurs ?

4.3.1.2 Origine des pêcheurs

Moins d'un quart des pêcheurs contactés est de nationalité espagnole, plus de 55 % vient du département et des départements limitrophes (Pyrénées-Atlantiques, Landes et Hautes-Pyrénées).

Figure 7: De quelle nationalité sont les pêcheurs venant sur le littoral basque ? (données 2014-2016)



Les personnes venant à la journée sont plus de 57 % à rester dans un rayon d'une douzaine de kilomètres autour de chez elles. Et la majorité, des pêcheurs à la journée (88 %) parcourent moins de 50 km pour pratiquer leur activité. Cependant, quelques pêcheurs viennent de nettement plus loin : 8 % parcourent plus de 100 km pour une sortie de pêche.

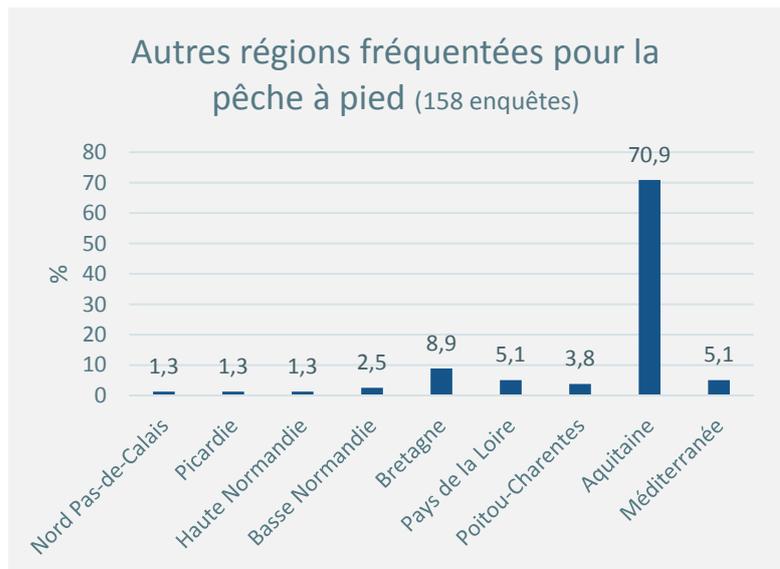
Pour les pêcheurs en séjour, leur lieu d'hébergement reste dans un rayon de 20 km autour du lieu de pêche. D'une manière générale, les pêcheurs restent sur leur commune de vacances ou vont dans la commune immédiatement voisine.

Venir sur la côte basque pour pratiquer la pêche à pied n'est pas le but des personnes en séjour. Leur pêche est plutôt une pêche opportuniste, de circonstance.

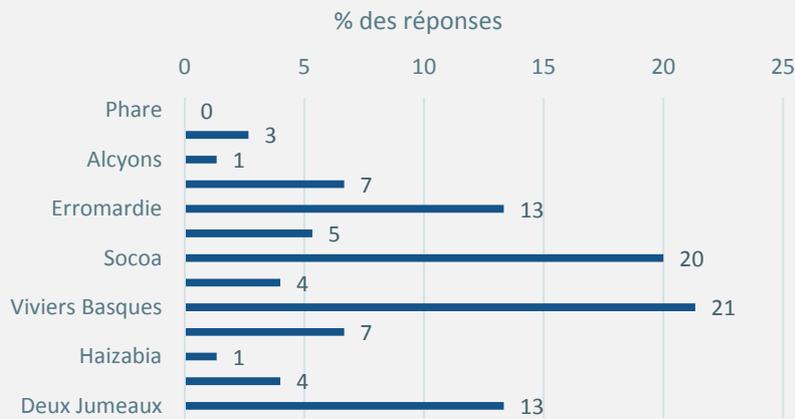
Par contre, l'objectif de la majorité des pêcheurs venant à la journée est motivé par la pratique de l'activité.

Les pêcheurs rencontrés fréquentent majoritairement des sites aquitains, ce qui est logique, au vu de leur département d'origine. La seconde région citée est la Bretagne.

Figure 8 : Autres régions de pêche fréquentées (base : 79 réponses)



Autres sites basques fréquentés pour la pêche à pied (réponses multiples possibles)



Cependant, ils ne sont pas très mobiles. Parmi les sites aquitains, les autres sites de la côte basque sont privilégiés.

Figure 9 : Quels autres sites locaux sont fréquentés ? (base : 37 enquêtes)

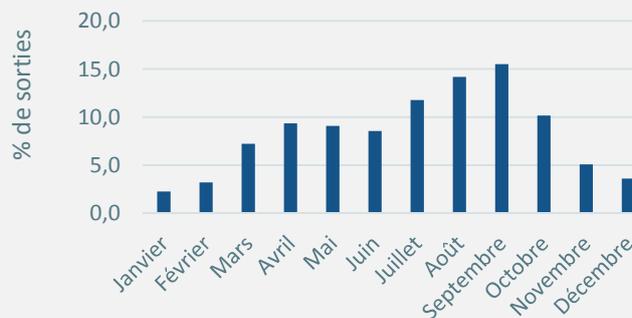
4.3.1.3 Habitudes de pêche

La moitié des pêcheurs interrogés pratique la pêche à pied depuis plus de 30 ans. Cependant, les novices (moins de 5 ans d'expérience) ne représentent que 18 % des pêcheurs rencontrés.

Les deux-tiers des pêcheurs déclarent sortir moins de 10 fois par an.

La médiane sur cette question est de 5 sorties annuelles (base : 142 réponses).

Saisonnalité des sorties de pêche (157 réponses)



La saisonnalité ici présentée concerne tous les types de pêcheurs tant les équipés que le grand public.

Les pêcheurs de poulpe sont actifs dès le printemps et majoritairement jusqu'en automne. Les pêcheurs d'oursin viennent en avril/mai puis de nouveau en septembre. Ces 2 catégories font gonfler le nombre des données sur ces périodes alors que les pêcheurs occasionnels sortent essentiellement en été, ce sont eux qui augmentent les effectifs estivaux (Figure 11).

Figure 10 : Quand les pêcheurs déclarent-ils sortir au cours d'une année ? (base : 157 réponses)

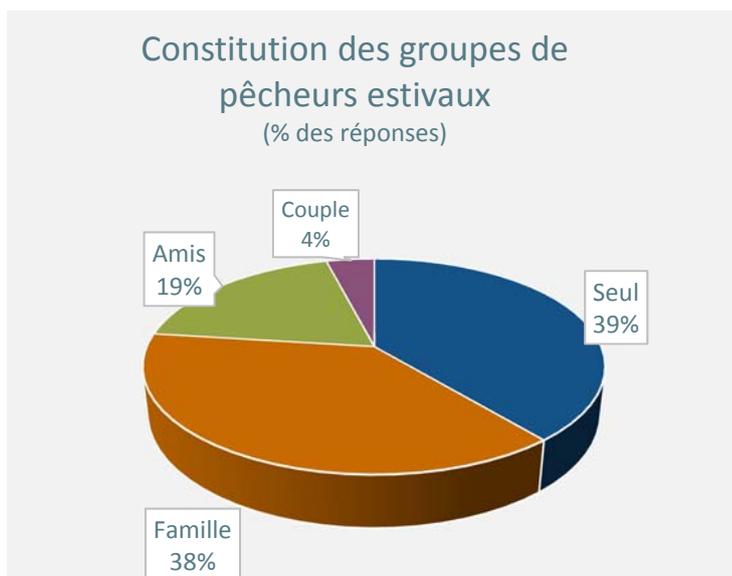


Figure 11 : Qui pêche en juillet / août ? (base : 70 enquêtes)

Près de la moitié des pêcheurs pratiquent leur activité en solitaire. Plus de 90 % des groupes observés sont constitués 2 à 4 personnes. Il s'agit majoritairement d'amis. Les familles représentent 38 % des groupes et les couples 4 %.

Pour les 94 pêcheurs pratiquant d'autres modes de pêche, c'est la pêche à la ligne en mer qui est la pratique la plus représentée (80 %), dont la pêche du bord (50 %) et embarquée (30 %).

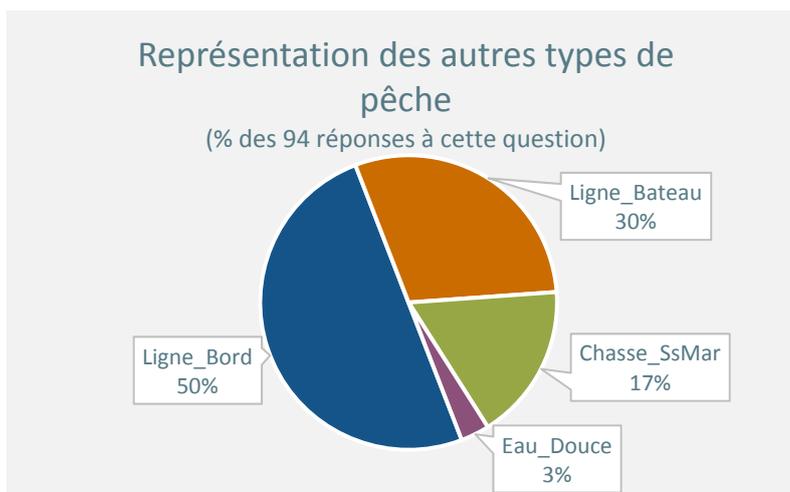


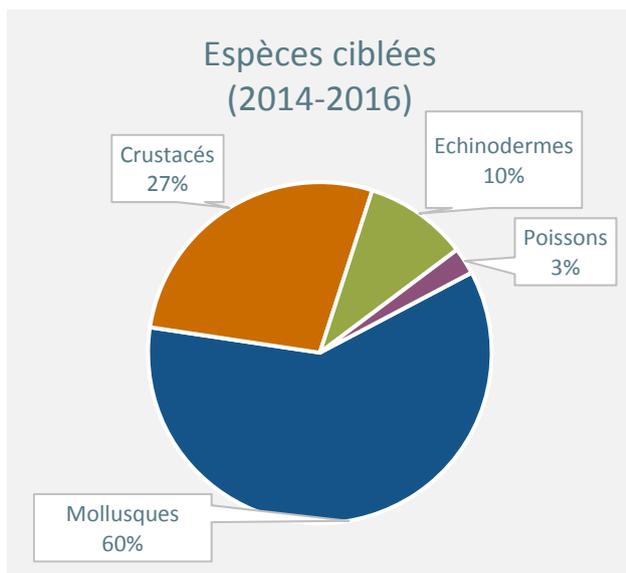
Figure 12 : Autres activités de pêche (base : 94 réponses et réponses multiples possibles)

4.3.2 Analyse des paniers

Les activités de pêche à pied, sur le littoral basque, se déroulent sur substrat rocheux. Rares sont les prélèvements de vers ou crustacés, en milieu meuble, pour faire des appâts de pêche. Les espèces récoltées sont donc majoritairement des espèces inféodées aux écosystèmes rocheux.

Avec l'accord des pêcheurs, nous avons observé 140 paniers.

Le temps moyen d'une session de pêche est de 1h40 (± 42 mn). La durée médiane est proche d'une heure et demie.



Cette répartition est biaisée par les moyens mis en œuvre pour contacter les pêcheurs de poulpe et d'oursin, ceux-ci représentant les profils typiques locaux.

Chez les Crustacés, crabes et crevettes sont les plus recherchés : 38 et 29 % des réponses pour ce groupe. Les poissons pêchés à l'épuisette ne sont pas identifiés.

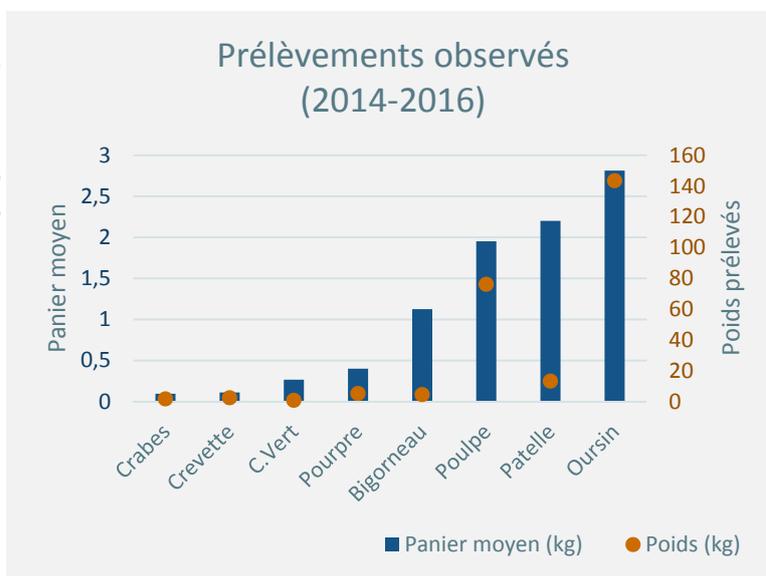
Les autres espèces complétant cette liste sont : les pourpres bouche de sang, les bigorneaux⁶, les patelles.

Figure 13 : Quels sont les groupes d'espèce cibles ? (base : 191 questionnaires, plusieurs réponses possibles)

Selon les espèces, le panier moyen varie de quelques centaines de grammes à près de 3 kg.

Les poids prélevés traduisent les récoltes totales par espèce que nous avons pu mesurer sur la durée du programme.

Figure 14 : Quelles quantités prélevées ont été observées ? (base : 140 paniers)



⁶ Nous avons un doute quant à la récolte effective de bigorneaux vrais.

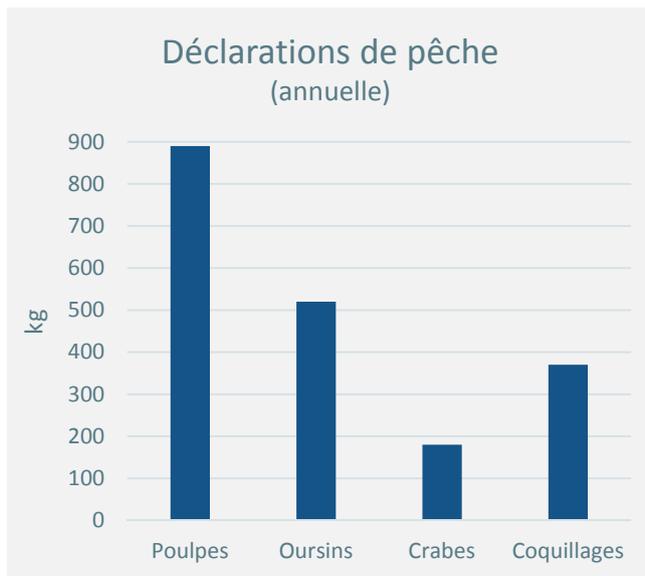
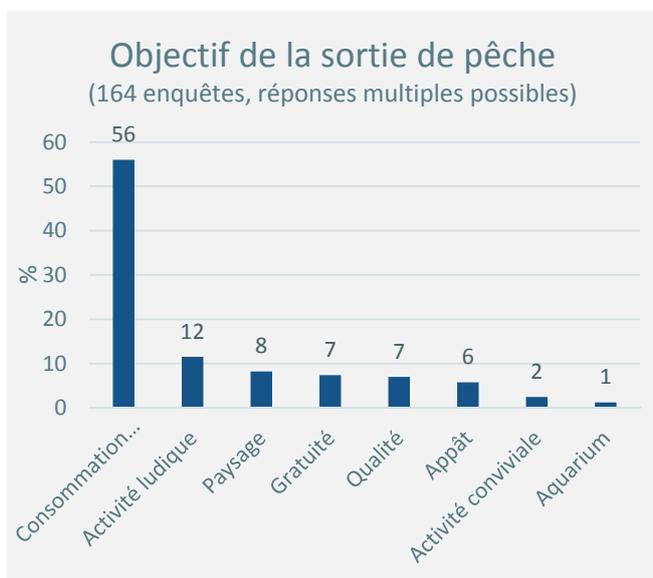


Figure 15 : Quelles quantités sont prélevées annuellement par notre échantillon ? (base : 123 pêcheurs)

Les prélèvements réalisés le sont à diverses fins mais principalement pour la consommation personnelle et familiale, quelque peu pour servir d'appâts (: Qu'est-ce qui motive la sortie de pêche ? (base 164 enquêtes).



L'objectif majeur est le prélèvement pour se nourrir, pour compléter l'ordinaire mais souvent avec une notion de plaisir de pratiquer cette activité en extérieur. Et si elles ne sont pas souvent exprimées, on peut se demander si la notion de gratuité et celle de disponibilité ne constituent pas également une motivation importante.

Figure 16 : Qu'est-ce qui motive la sortie de pêche ? (base 164 enquêtes)

Certains pêcheurs déclarent remettre tout ou partie de leurs prises à l'eau : ils sont 90 % dans ce cas, la plupart pour des questions de taille (83 % de ceux-ci).

Près des 2/3 des pêcheurs qui rejettent des prises, ne les déplacent pas.

Connaissances des pêcheurs

Selon les thèmes, les pêcheurs ont des niveaux de connaissances très divers : ils sont 85 % à se renseigner sur le coefficient de marée, mais seulement 10 % sur la qualité sanitaire du milieu et des coquillages. Concernant la réglementation relative aux outils, aux mailles et aux quantités, ces résultats représentent ce que les pêcheurs pensent savoir.

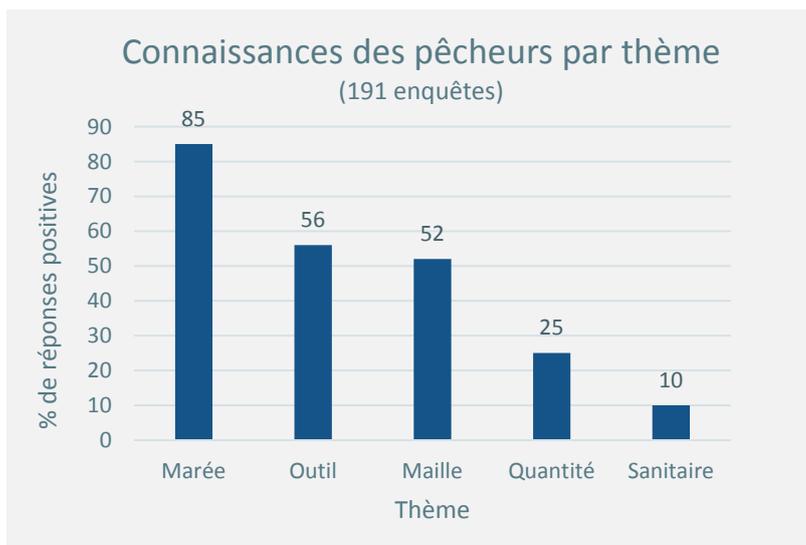
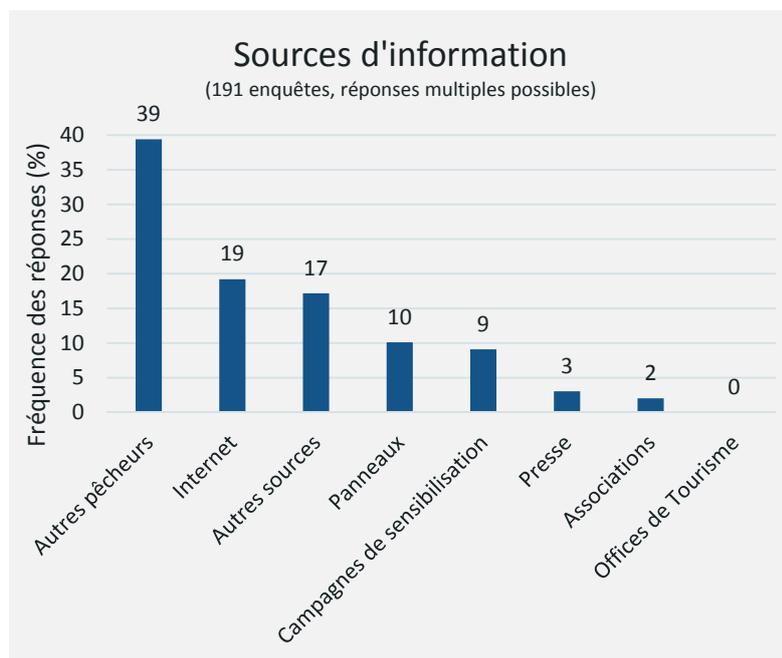


Figure 17 : Les pêcheurs pensent-ils connaître la maille de leur(s) espèce(s)-cible(s) ? (base : 81 réponses)

Ainsi, 95 % des pêcheurs utilisent des outils autorisés et le savent. Ils ne sont plus que 49 % à réellement connaître les mailles mais 67 % à savoir qu'il n'y a pas de quantité maximale chiffrée sur leurs espèces cibles.

Les pêcheurs espagnols sont en majorité plus au fait des aspects réglementaires concernant les pêches aux poulpes et aux oursins que leurs homologues français.



Près de 60 % des pêcheurs recherchent des informations auprès d'autres pratiquants ou sur Internet.

Parmi les autres sources d'information, les pêcheurs ont cité la police ou la gendarmerie, la DDTM, le port de plaisance, les livres relatifs à l'activité en général.

Figure 18 : Où les pêcheurs se renseignent-ils ? (base : 99 enquêtes)

Lors des enquêtes, quatre outils ont été majoritairement observés ou cités par les pêcheurs : le crochet, lié à la capture du poulpe, l'épuisette pour les poissons par les familles en découverte de l'estran essentiellement, le couteau pour les mollusques fixés sur les rochers et les oursins, la main nue.

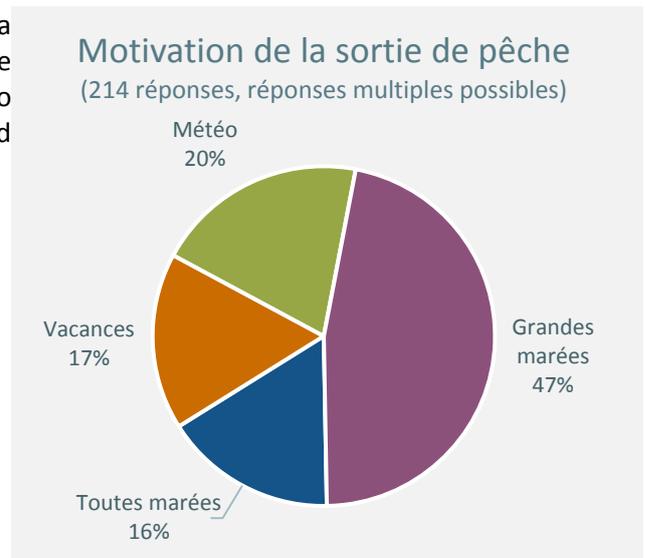
Parmi les autres outils, il est possible de trouver des ustensiles aussi divers que des tournevis, des limes, une fourche, des pelles, des bâtons avec appât et avec une fourchette ou sans.

Ces outils ne sont pas interdits, les pêcheurs interrogés sont sûrs d'eux quand ils sont questionnés à ce sujet.

Bien que la pêche à pied ne paraisse pas, localement, être une activité très prisée, les pêcheurs déclarent, comme souvent, préférer les grandes marées pour s'adonner à leur activité.

La météo revêt une certaine importance, mais la majorité des pêcheurs pratique une pêche opportuniste : ils sont sur place, avec une météo agréable, l'activité ne nécessite pas un grand équipement, et l'estran découvre.

Figure 19 : Quels sont les principaux facteurs décidant de l'organisation d'une sortie de pêche ? (base : 95 réponses, plusieurs réponses possibles)



Chapitre 5: Description des actions de sensibilisation

5.1 METHODOLOGIE NATIONALE

La méthodologie du projet Life+ Pêche à Pied de Loisir repose sur trois piliers : l'acquisition de données fiables, la concertation et la pédagogie (Figure 20).

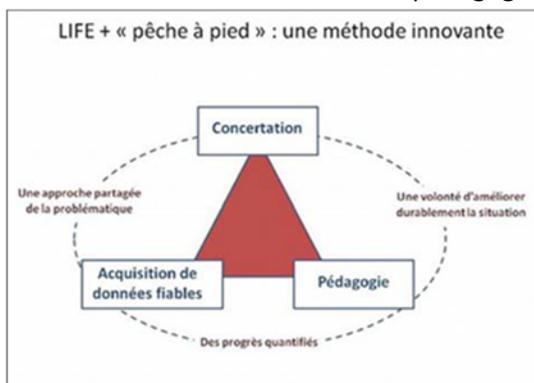


Figure 20 : Place de la pédagogie dans l'organisation du projet Life+ PAPL

En ce qui concerne la sensibilisation, cette méthode intègre la pédagogie aux axes scientifiques et gouvernance, et se base sur deux approches principales qui devraient améliorer la réception des messages :

- l'implication des acteurs par la concertation,
- des « actions de sensibilisation » au plus près des pêcheurs à pied afin de les connaître et de les écouter.

Divers messages pédagogiques sont transmis par plusieurs voies. Chaque acteur intéressé pourra s'en saisir, tout au long du programme. Des acteurs du tourisme (offices de tourisme, hébergeurs...) pourront relayer ces informations et informer leurs clients. Ainsi, les pêcheurs à pied recevront les mêmes informations par plusieurs voies, ce qui est un gage d'efficacité.

Les actions de sensibilisation ont été développées autour de 5 axes majeurs :

- les rencontres directes avec les pêcheurs,
- la formation des « médiateurs de l'étranger » proposée à des professionnels du tourisme, des contributions aux formations des animateurs jeunesse et sports, des contacts avec des enseignants...
- des conférences et des stands d'informations sur le projet à l'attention d'autres publics, l'animation d'expositions...
- la conception et la production de supports pédagogiques (réglettes, dépliants),
- l'approche « sensibiliser pour engager ».

5.2 ACTIONS ET RESULTATS

5.2.1 Rencontres directes

Ce type de rencontres est l'occasion de discuter avec les pêcheurs en s'appuyant sur les 2 outils pédagogiques développés localement :

- les réglettes, en français, espagnol et basque, distribuées aux pêcheurs et aux partenaires locaux. Celles-ci ont été enrichies de la carte de localisation du cantonnement de pêche de

Guéthary, mais ont été amputées du tourteau et de la coque, espèces peu croisées sur l'estran et peu recherchés localement.

- un dépliant également conçu en trois versions : français, espagnol et basque. Ce dépliant a notamment été travaillé avec les services de la DDTM⁷ pour la réalisation d'une carte interprétative de la réglementation sanitaire des zones de pêche.
- les supports de sensibilisation ont été présentés non seulement en version papier mais aussi sous la forme d'une clé USB. Cette clé, à l'apparence d'une carte de crédit, a été imprimée avec les logos des partenaires et l'affiche du projet. Elle contient les fichiers des maquettes des dépliants et des nouvelles réglettes. C'est à la fois fonctionnel et facile à partager avec les divers partenaires.



Outil de sensibilisation	Version (année)	Langue	Nombre d'exemplaires distribués
Réglette	2014	Français	2350
		Espagnol	1300
	2015	Français	1900
		Basque	2850
Dépliant local	2015	Français	3750
		Basque	1950
		Espagnol	2050
Clef USB	2015	Tous	295

Tableau 5 : Distribution des supports d'information sur le territoire

Durant l'été, l'approche « sensibilisation engageante » a été testée avec plus ou moins de succès. L'approche est basée sur une méthodologie déjà expérimentée par le CPIE Marennes Oléron (partenaire du projet) dans le contexte d'une étude pour l'Union Nationale des CPIE par le Laboratoire LPS de l'Université Aix-Marseille et présentée aux partenaires du projet en octobre 2014. Elle repose sur un paradigme qui « vise à rendre les individus sensibilisés acteurs de la situation de communication, et non seulement récepteurs de l'information, par l'intermédiaire d'actes préparatoires suivis d'une sensibilisation portant sur le même thème. » (<http://www.cpie.fr/spip.php?article4142>).

⁷ Direction Départementale des Territoires et de la Mer

En 2016, des médiateurs de l'estran ont été formés à cette méthode par un psychologue professionnel.

Dans les cas où la méthode est utilisée, la réception de l'information est généralement bonne. Il convient de nuancer cela par l'observation que le pêcheur moyen sur l'estran préfère en général ne pas passer trop de temps en discussion avec les médiateurs.

Pour cette raison, la méthode serait utilisée plutôt si le médiateur sent que le pêcheur est réceptif.

L'efficacité de cette approche par rapport aux actions de sensibilisation moins cadrées n'a pas été évaluée sur notre territoire.

Sur le territoire du CPIE Marennes Oloron, une augmentation de l'efficacité de la sensibilisation de 74 % à 92 % avait été observée.



5.2.2 Formation des médiateurs de l'estran

Des formations ont été organisées :

- en 2014 au Domaine d'Abbadia, à Hendaye, 50 structures liées au tourisme et aux sports nautiques d'Hendaye, Ciboure, Urrugne et Saint-Jean de Luz ont été invitées (des campings, des offices de tourisme, des clubs de plongée et de canoë, des villages de vacances, des groupes de sauvetage...). Ce sont finalement 8 personnes de 5 structures qui ont assisté à la formation. Cette dernière a été l'occasion de moments d'échanges très riches entre les participants.
- en 2015, à l'office de tourisme de Guéthary, 79 structures liées au tourisme et aux sports nautiques de Saint-Jean de Luz, Guéthary, Bidart et Biarritz ont été invitées. Seulement, les représentants de deux structures ont assisté à la formation.
- Une dernière journée de formation, en 2015, a été organisée à l'office de tourisme de Bidart suite à l'intérêt qu'ils ont montré pour le projet (2 personnes formées).

Les formations sont basées en partie sur le document « Petit guide pédagogique pour une pêche à pied intelligente et durable » (Document de travail du 01/04/2015, Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, partenaire du projet Life+ PAPL).

Au cours de cette formation, les points suivants sont abordés :

- Présentation du projet Life+ Pêche à Pied de Loisir,
- Présentation des actions du CPIE-LB sur le territoire, dans le cadre de ce programme,
- Explication des réglementations concernant la pêche à pied,
- Focus sur les aspects sanitaires,
- Quelques conseils pour le respect de l'environnement.

En 2016 une formation des médiateurs salariés et bénévoles des partenaires du projet spécifiquement sur la méthodologie de l'approche « sensibilisation engageante » était proposée.

5.2.3 Conférences / Stands / Expositions

Des conférences ont été organisées au siège du club de plongé URPEAN, à Hendaye :

- en 2014, présentée par Iker Castège, directeur du programme régional Environnement et Ressources des Milieux Marins Aquitains au Centre de la Mer de Biarritz : « Les écosystèmes marins aquitains : évolutions et vulnérabilité face au changement climatique »
- en 2015, présentée par Claude Labat, écrivain et ethnologue du Pays Basque, seul spécialiste de ce sujet sur la côte basque : « Le murmure de l'écume ou la mythologie de l'océan ». Cette approche présente une entrée alternative aux questions de la ressource, à l'environnement et à la gouvernance.



Au premier trimestre de 2017 une série de conférences mettant en valeur le projet en l'associant aux richesses et enjeux de la biodiversité marine de la Baie de Biscaye, était mise en place lors de l'exposition Life+ Pêche à Pied à Asporotsttupi (voir plus loin).

Des stands ont été organisés lors d'événements importants sur le territoire :

- dans le cadre de la Fête de la Corniche en septembre 2014, 2015 et 2016 pour donner à connaître le projet et informer le grand public sur la législation, les bonnes pratiques de la pêche à pied de loisir... Des jeux spécialement conçus pour les enfants servent aussi à accrocher les adultes.
- au moment de la grande marée du 20 mars 2015, à la crique des Viviers Basques, pour donner des conseils et des informations aux pêcheurs qui arrivaient. Plus de 80 pêcheurs à pied ont été sensibilisés ce jour-là (distribution de 75 réglettes).
- sur des marchés nocturnes d'été à Guéthary et à la plage Cenitz sur la même commune, en prenant en compte la présence du cantonnement de pêche sur cette commune et aussi la fréquentation importante par des touristes

Au début de l'été 2015, l'Agence des Aires Marines Protégées a fourni une des expositions



nationales sur kakemono. Cette exposition a été mise en valeur et animée au centre d'accueil du CPIE-LB, à Larretchea en 2015 et de janvier à fin mars 2016. Elle a ensuite été présentée, en 2017, à Asporotsttipi, le nouveau centre d'interprétation de la Corniche basque. Il s'agit d'une ferme rénovée, propriété du Conservatoire du Littoral et animée par le CPIE-LB, dans laquelle, il y a une exposition permanente et des expositions temporaires. Cette exposition a aussi été traduite en basque.



Un aquarium pédagogique était présenté en parallèle, avec de l'information sur le projet et des conseils aux pêcheurs.

L'exposition Pêche à Pied de Loisir (PAPL) était installée en tandem avec :

- en 2016 une exposition du MHN⁸ de Bayonne sur l'animal et la culture basque (pêche et chasse aux baleines)
- en 2017, une exposition sur les richesses de la biodiversité dans la baie de Biscaye.



L'ensemble de ces éléments mettait le projet Life+ PAPL devant un très grand public pendant les jours d'ouverture du centre. Les dépliants, affiches et réglottes Life+ PAPL étaient mis à disposition en grand nombre. La sensibilisation des scolaires au projet Life+ PAPL est associée à l'éducation à l'environnement et notamment à l'étude de la faune, la flore et les habitats de l'estran rocheux. L'aquarium pédagogique est utilisé comme un support à ces interventions (le Comité Local de Concertation de décembre 2015 avait identifié les classes de découverte de l'estran comme vecteur important de sensibilisation).



Année	Pêcheurs sur l'estran (nombre de pêcheurs sensibilisés)	Autres publics (Présence conférences, stands, classes...)	Total
2014	243	520	763
2015	227	662	889
2016	216	609	825

Tableau 6 : Evolution du nombre de personnes sensibilisée - territoire Côte Basque (2014-2016)

⁸ MHN : Muséum d'Histoire Naturelle

Chapitre 6: Evolution des pratiques et des connaissances

6.1 ACCUEIL DE LA SENSIBILISATION

Les données du suivi de la sensibilisation ne permettent pas de vraiment évaluer l'efficacité ni l'accueil global de celle-ci. Ce suivi concernait surtout les pêcheurs « découverte », c'est-à-dire un public touristique qui se renouvelle d'année en année : une évolution n'est pas à attendre. De plus, ce suivi s'est fait sur seulement deux années.

Accueil de la sensibilisation (% arrondis)				
	Total	Refus	Moyen	Bon
2015	113	1 (1%)	17 (15%)	95 (84%)
2016	103	2 (2%)	15 (15%)	86 (84%)

Les données sur l'accueil de l'enquête sont disponibles pour les trois ans de l'étude et montrent une amélioration dans un premier temps, puis une dégradation. Il convient de prendre quelques autres facteurs en compte :

- le nombre de pêcheurs sur la côte basque étant petit, les enquêteurs rencontraient de plus en plus de personnes ayant déjà été enquêtées une ou deux fois ; ceux-là ne se montraient pas toujours enthousiastes pour participer une troisième fois.
- les enquêtes en 2015 et 2016 ciblaient une population encore plus réduite (pêcheurs de poulpe ou d'oursin)
- il n'y a pas d'analyse croisée ni sur le site concerné ni sur l'origine des pêcheurs, ces deux variables pourraient sensiblement influencer sur le résultat.

Accueil de l'enquête (% arrondis)				
	Total	Refus	Moyen	Bon
2014	82	9 (11%)	5 (6%)	68 (83%)
2015	52	3 (6%)	4 (8%)	45 (87%)
2016	47	13 (28%)	10 (21%)	24 (51%)

6.2 EVOLUTION DE LA CONNAISSANCE DE LA REGLEMENTATION

6.2.1 Mailles

La partie « connaissance » reflète le fait que certains pêcheurs ont répondu « oui, je connais la maille » ou « oui, je connais le quota ».

La partie « justesse » reflète le fait que leur réponse est correcte.

D'une manière générale, les connaissances augmentent mais on ne peut en dire plus.

Cependant, l'augmentation spectaculaire des connaissances en 2016 est davantage liée au public ciblé : les pêcheurs de poulpe tirent ces résultats vers le haut

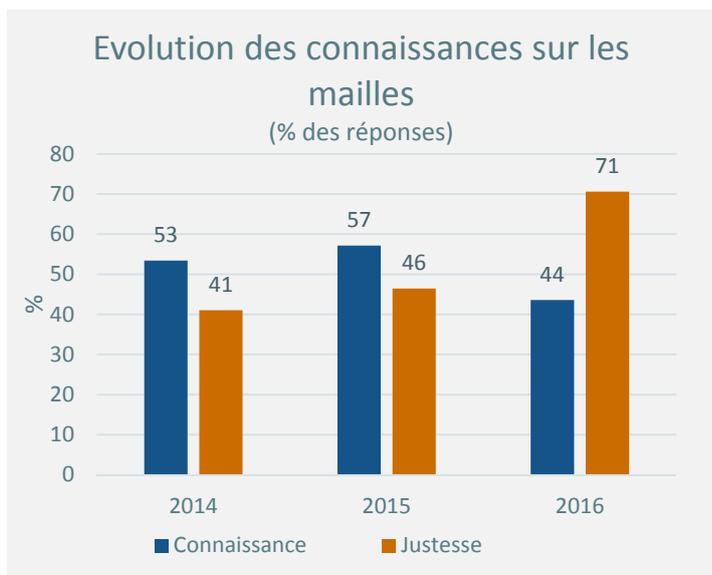
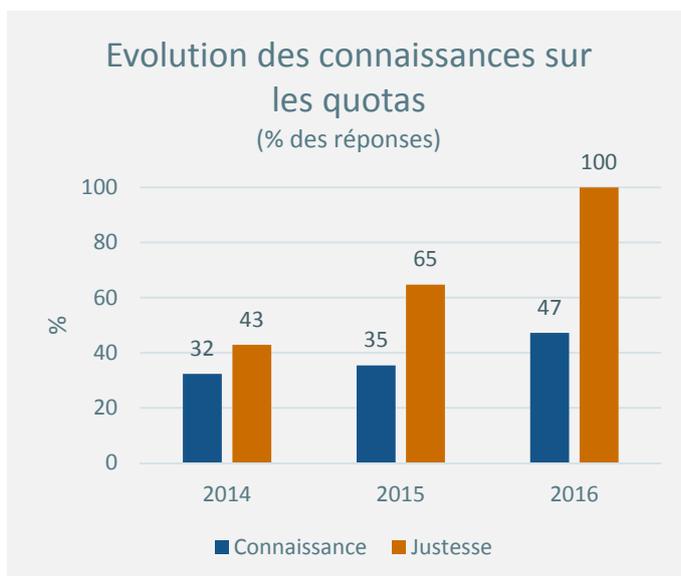


Figure 21 : Les pêcheurs connaissent-ils de mieux en mieux les mailles des espèces qu'ils prélèvent ? (base : 84 enquêtes en 2014, 57 enquêtes en 2015 et 51 enquêtes en 2016)

6.2.2 Quotas



Les pêcheurs ne s'avancent pas lorsqu'ils ne connaissent pas la réponse ? Après la question sur la maille et la demande de précision de celle-ci, peut-être préfèrent-ils ne pas risquer une réponse fautive ou pas de réponse du tout !

En effet, en 2016, 17 pêcheurs disent connaître le quota et effectivement le connaissent.

Figure 22 : Les pêcheurs connaissent-ils de mieux en mieux les quotas des espèces qu'ils prélèvent ? (base : 84 enquêtes en 2014, 57 enquêtes en 2015 et 51 enquêtes en 2016)

6.3 EVOLUTION DE LA CONNAISSANCE DE LA QUALITE SANITAIRE

Vu le faible taux de réponses sur cette question en 2015 et 2016, nous ne pouvons pas présenter de résultats sur ce sujet.

6.4 EVOLUTION DES PRATIQUES

Notre protocole ayant évolué au cours des années pour se focaliser sur les pêcheurs de poulpes et les pêcheurs d'oursins, nous ne pouvons aborder précisément l'évolution des pratiques au niveau du couple engin de pêche / espèce cible, ni sur les techniques de pêche.

Pour cette raison, mais aussi en raison du faible taux d'utilisation, il ne nous est pas possible d'évoquer une évolution du taux d'usage d'un outil de mesure.

6.4.1 Utilisation d'un outil de mesure

Au cours des 3 années d'enquête, nous avons rencontré un nombre relativement stable de pêcheurs munis d'outils de mesure : 22 à 29 % selon les années, sans tendance traduisant une évolution.

Chapitre 7: Suivis écologiques

7.1 PRESENTATION DES THEMATIQUES DE SUIVIS SUR LE TERRITOIRE

Deux suivis principaux ont été réalisés de 2014 à 2016 :

- un suivi de la pêche de loisir aux poulpes et aux oursins (rapport joint)
- un suivi du champ de blocs des Flots Bleus (Saint-Jean de Luz), divisé en 2 parties car fréquentées par des populations différentes de pêcheurs, aux habitudes également différentes.



Figure 23 : Localisation des stations de champs de blocs suivis

7.2 PRINCIPAUX RESULTATS

Pour s'informer sur les pêcheurs aux poulpes et aux oursins, et sur leurs habitudes, se reporter aux documents suivants :

- J. Popovský, 2016. Pêche à pied de loisir aux poulpes et aux oursins – Protocoles d'enquête / échantillonnage. 9 p
- J. Popovský, 2016. Pêche à pied de loisir aux poulpes et aux oursins – Résultats des travaux 2014-2016. 14 p

Le suivi de l'habitat champs de blocs est consultable dans les documents suivants :

- **Bernard M., 2014.** Rapport de synthèse pour les suivis écologiques « champs de blocs » du territoire du Pays Basque. Station d'étude : champ de blocs des Flots Bleus (Saint-Jean-de-Luz). Année 2014. 24 pp.
- **Bernard M., Poisson P., 2015.** Rapport de synthèse pour les suivis écologiques « champs de blocs » du territoire du Pays Basque. Station d'étude : champ de blocs des Flots Bleus (Saint-Jean-de-Luz). Année 2015. 46 pp.
- **Bernard M., Poisson P., 2017.** Rapport de synthèse pour les suivis écologiques « champs de blocs » du territoire du Pays Basque. Station d'étude : champ de blocs des Flots Bleus (Saint-Jean-de-Luz). Rapport final. 62 pp.

Quelques grandes informations à en retenir :

- « les deux stations d'étude sont exposées à des enjeux de pêche à pied de loisir, du fait notamment de leur facilité d'accès, de leur fréquence d'émersion (à partir d'un coefficient de 60), et de la légèreté des blocs mobiles présents à l'échelle du champ de blocs. Sur les 3 années de suivi, ce sont environ **13 pêcheurs à pied de loisir en moyenne qui fréquentent la station d'étude « Zones familles »** par des coefficients de marée supérieurs ou égaux à 60, **3 pêcheurs à pied en moyenne à l'échelle de la station d'étude « Zone pêcheurs »** et **15 pêcheurs à l'échelle du site pilote des Flots Bleus**. Les principales espèces ciblées par les pêcheurs sont les mollusques, les crustacés et les poulpes que les pêcheurs à pied délogent à l'aide de crochets ou simplement de leurs mains. » (Bernard M., Poisson P, 2017)
- du point de vue du comportement, selon les années et les publics, le niveau de retournement/remise en place varie de manière importante
- « des **pratiques de pêche majoritairement respectueuses de l'habitat champ de blocs.** » (Bernard M., Poisson P, 2017)
- « un pêcheur à pied de loisir de la « Zone familles » peut prospecter jusqu'à **11 blocs mobiles sur 15 minutes d'observation (6 blocs pour la « Zone pêcheurs »)**, soit, en extrapolant, environ **45 blocs mobiles par heure (22 blocs pour la « Zone pêcheurs »)**. » (Bernard M., Poisson P, 2017)
- les résultats classent cet habitat en état écologique moyen mais il sera nécessaire de revoir l'indice QECB, dans l'objectif qu'il détecte mieux les différences d'état écologique inter-stations au sein d'un même territoire ou d'un territoire à l'autre, ceci en raison essentiellement d'une adaptation indispensable de l'indice aux conditions et au biotope local.

Chapitre 8: Conclusion et prospective

8.1 LIMITES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Les travaux engagés avaient pour objectif de connaître les pêcheurs à l'échelle locale et nous avons pu établir le portrait du pêcheur moyen, esquisser celui du pêcheur en découverte de l'estran, mais aussi celui du pêcheur de poulpe et celui du pêcheur d'oursins. De ce point de vue, le programme apporte des informations utiles et utilisables, bien que perfectibles et pouvant être affinés.

C'est au niveau du suivi des champs de blocs et de l'animation du comité local de concertation que les difficultés sont notables. Pour le 1^{er}, les indices développés en Bretagne ont trouvé leurs limites vis-à-vis des espèces, substrats et conditions de mer basques. Pour le second, c'est le manque d'enjeu de la pêche à pied de loisir, que ce soit au niveau des prélèvements ou des conflits, qui explique le manque de mobilisation lors des réunions. Mais également, le fait que les réunions se sont parfois télescopées avec d'autres rencontres sur des thématiques proches : *Natura 2000*, Projet patrimoine et environnement du Conseil des Elus du Pays Basque, Projet environnement dans le cadre de l'axe 4 du FEP⁹, ateliers dans le cadre du diagnostic pour le Plan d'Action Milieu Marin et de la mise en place de la DCSMM¹⁰...

8.2 L'APRES PROGRAMME LIFE SUR LE TERRITOIRE

Localement, les structures engagées dans le programme Life+ PAPL restent mobilisées sur la thématique pour des actions de sensibilisation et d'information, mais aussi d'évaluation de la fréquentation globale de l'estran rocheux, et pour servir de relais locaux au réseau national à maintenir.

Par ailleurs, les travaux menés pour la réalisation d'un Plan Local d'Action en lien avec les besoins et attentes des usagers des zones *Natura 2000* littorales, ont fait émerger des besoins qu'il est possible de classer selon 5 thématiques :

- Enjeux de gouvernance
 - o Médiateur de l'estran
 - o Harmonisation des réglementations
- Enjeux liés aux ressources
 - o Concilier prélèvements et renouvellement de la ressource par le respect des réglementations
 - o Maintien de la ressource par la gestion des prélèvements
- Enjeux santé et sécurité
 - o Etablissement d'un classement sanitaire
 - o Sensibilisation des pratiquants
 - o Retour d'information des pêcheurs vers les partenaires administratifs et institutionnels
 - o Formation de structures relais
- Information
 - o Circulation de l'information *via* un site Internet
 - o Panneaux

⁹ Fonds Européen pour la Pêche

¹⁰ Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin

- Enjeux liés à l'état écologique des habitats
 - o Préserver l'intégrité des habitats champs de blocs, cuvettes

8.3 CONCLUSION ET RETOURS SUR LE PROJET

Le projet a permis d'aborder localement les pratiques de pêche à pied de loisir mais aussi de définir sur plusieurs zones de l'estran des méthodologies qui, bien que devant être adaptées aux espèces locales, ont permis d'aborder l'effet du retournement des blocs (habitat d'intérêt communautaire 1170-9).

La description du profil des pêcheurs à pied montre la particularité du littoral basque, tant du point de vue des espèces pêchées que de l'origine géographique des pratiquants.

Le projet aura également permis de cibler les zones à enjeux de fréquentation, et de projeter de poursuivre certaines actions notamment dans le cadre de *Natura 2000* ou d'un programme Life intégré, en projet, porté par l'Agence Française pour la Biodiversité.

Enfin, les actions de sensibilisation ont permis de rencontrer un grand nombre d'utilisateurs de l'estran en découverte de ses richesses ou en action de prélèvement, et de faire passer quelques messages simples, de bon sens et relevant de bonnes pratiques.

Cependant, la question qui reste posée, est de savoir évaluer l'impact du projet Life+ PAPL sur le territoire hors des chiffres déjà présentés sachant qu'il n'y a pas vraiment de mesure précise possible. Cela revient à un retour d'expérience des participants qui sera forcément incomplet.

Bien que la pêche à pied reste une pratique peu connue par le grand public et les instances de gouvernance en général, on peut supposer que le niveau de connaissance a augmenté grâce à ce projet :

- au minimum par le nombre de personnes présentes aux réunions du comité local de concertation, mais aussi par le nombre de personnes « touchées » par la sensibilisation directe sur l'estran,
- au maximum par le nombre de personnes qui auront reçu des informations par la voie de la sensibilisation indirecte (dépliant sur un stand, articles de presse...).

Le nombre de pêcheurs qui aura été amené à une réflexion sur ses pratiques, même partiellement, est forcément plus élevé à la fin du programme qu'avant celui-ci.

On pourrait dire que l'idée de « l'estran comme lieu d'activités », avec ou sans conflit d'usage, s'est présentée au territoire et que l'intérêt écologique de cette zone de transition entre les enjeux terrestres et strictement marins commence à se dessiner, au moins dans ses grandes lignes. Il est vrai que les associations porteuses localement de ce projet sur le territoire, IMA et CPIE-LB, travaillaient déjà sur ces thématiques, mais le projet Life+ PAPL leur a permis de développer ce travail sur un nouvel axe et ainsi de se mettre en contact avec d'autres publics et d'autres structures.

Le réseau d'acteurs mis en place au cours du projet est également un formidable tremplin pour d'autres actions à mettre en œuvre en lien avec d'autres régions. Par exemple, la mise en place d'aires marines éducatives est en cours de montage avec des partenaires du Life+ PAPL, notamment. Au travers de ce nouveau programme, le projet Life+ PAPL sera porté à la connaissance d'autres publics.

Pour le CPIE Littoral Basque, le projet aura mobilisé à divers moments, 3 salariés, hors personnel administratif, 2 Volontaires de Service Civique et une dizaine de bénévoles, sans compter le nombre de stagiaires ou de lycéens en groupe d'études qui ont participé ici et là.

Pour l'IMA, ce sont 4 à 5 salariés mobilisés selon les années, l'institut ne disposant pas de bénévoles. Pour les 2 chargées de mission qui ont rempli la plus grande part des travaux ce sont respectivement un mi-temps et un tiers temps passés sur la globalité du projet.

L'expérience a été très bien reçue par les participants et le sentiment partagé est très positif.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des membres du comité local de concertation

Annexe 2 : Fiche de comptage

Annexe 3 : Tableau de saisie des comptages nationaux

Annexe 4 : Questionnaire d'enquête – Version française

Annexe 5 : Questionnaire d'enquête – Version espagnole

Annexe 6 : Résultats des enquêtes poulpes/oursins

ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE CONCERTATION

Structure	Personne ressource PRENOM	Personne Ressource NOM
ACBA		
ACE	Maryvonne	GERVAISE
Agence de l'eau	Dominique	TESSEYRE
Agence des Aires Marines Protégées	Guillaume	PAQUIGNON
Agglo SPB service Milieux Naturels	Caroline	HUVETEAU
Agglo SPB service Milieux Naturels	Grégory	LEMOIGNO
ASPB développement économique – filière nautique	Aurélien	ARBIEU
AZTI	Juan	BALD
Bask pêche	Guillaume	CHAVANNE
Centre de la mer	M.	LE DIRECTEUR
CD 64 environnement	François	ESNAULT
CD 64 pêche	Marie-Laure	ONDARS
CIDPMEM	Serge	LARZABAL
CODEP 64 comité départemental FFESSM – président	Michel	CRABE
CODEP 64 comité départemental FFESSM – représentant local environnement	Eric	SAINT MARTIN
Conseil Régional	Bernard	LAZARINI
Conservatoire du Littoral – déléguée régionale	Guillemette	ROLLAND
CPIE Littoral Basque Euskal Itsasbazterra	Laurence	LASSALLETTE
CRPMEM	Patrick	LAFARGUE
DDTM 64	Jean-Luc	VASLIN
Donibane Urpeko Kirolak	M.	POUSSADE
Dos à la Rhune	Arnaud	BAILACQ
DREAL	Sylvie	LEMONNIER
ERMMA	Iker	CASTEGE
Hendaye Agachon club	M.	LASSALLETTE
Ifremer	Marie-Noëlle	DE CASAMAJOR
Ifremer	Nathalie	CAILL-MILLY
Kalapo Kayak	Gilles	LANDRIN
Mairie Ciboure	Jean-Bruno	BOYER
Mairie Hendaye – conservateur Domaine Abbadia	Ganix	GRABIERES
PEP	Denis	DELAPOSTE
SEPANSO	Michel	BOTELLA
UPPA – UFR Sciences et techniques	Yann	LALANNE

ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE – VERSION FRANÇAISE



Fiche n°
 Observateur
 Site.....
 Date.....Heure.....
Conditions météo :
 Température : Force du vent :
 Horaire de marée : ... h ... Coef. BM :

Accueil : Refus - Bon – Moyen – Mauvais
 Sensibilisation : Oui – Moyen – Non
 Tri de la pêche : Complet– Partiel – Non - NC
Nb réglottes distribuées

LIFE+ Pêche à pied de loisir Enquête Pêcheur

1) Constitution du groupe

Pêcheur seul Pêcheur en couple En famille En groupe d'amis
 Nb d'adultes : Nb enfants : Observations.....

2) Liens avec le territoire

Commune de **résidence principale** :.....
 Département ou Pays ?.....
Pour les non résidents des Pyrénées-Atlantiques, êtes-vous ?
 de passage pour la journée en séjour, sur quelle commune ?

3) Pour les non résidents des Pyrénées-Atlantiques

Est-ce la **1^{ère} fois** que vous venez **sur cette partie du littoral** ? Oui Non
Si non, fréquence des visites :
 Durée de votre séjour :
Type d'hébergement :
 Camping-car Camping Résidence secondaire
 Location / Hôtel Terrain privé
 Famille/Amis Bateau

La pratique de la pêche à pied a-t-elle **influencé votre choix de destination** de séjour (ou d'achat d'une résidence secondaire)? oui, déterminant oui, en partie non, secondaire



4) Pratique de la Pêche

Milieu(x) de pêche **aujourd'hui** (observation)

Quelle(s) espèce(s) recherchez-vous **aujourd'hui** ?

Avez-vous un **outil** ou une **technique**, lequel ?

Selon vous, est-il autorisé ? Oui Non Ne sait pas

Quelles **autres espèces** vous est-il déjà arrivé de ramasser en pratiquant la pêche à pied ?

Espèces :	Outils/Techniques utilisées :
.....
.....
.....

Est-ce votre **1^{ère} sortie de pêche aujourd'hui** ?

Oui Non

En quelle **année** avez-vous pêché à pied pour la **1^{ère} fois** ?

.....

Pêchez-vous à pied **chaque année** ? Oui Non

Si non, fréquence

Combien de fois en **moyenne** pratiquez-vous la pêche à pied chaque année ?

- la pêche à pied en général ?
- la même pêche à pied qu'aujourd'hui, est-elle ?
 - Principale (+60% des sorties)
 - Régulière (+25% des sorties)
 - Occasionnelle (+ de 5% des sorties)
 - Plutôt rare (- 5% des sorties)
 - La première fois Votre seule pratique

En quels **mois de l'année** pouvez-vous pêcher à pied ?

Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Hiver			Printemps			Eté			Automne		

Combien de fois par an pêchez-vous ?

Fréquentez-vous **d'autres sites** de pêche à pied ?

Oui Non *Si oui lequel ou lesquels ?*

Dans le département 64 :

Autre(s) département(s) :

Autres types de pêche ?

- en bateau (hors engins dormants) Engins dormants
- à la ligne du bord chasse sous-marine eau douce

A quelles fins pêchez-vous, quelles sont vos motivations ? (2 choix maxi)

Consommation personnelle <input type="checkbox"/>	Activités professionnelles <input type="checkbox"/>
Appâts <input type="checkbox"/>	Activités familiales (découverte des espèces) <input type="checkbox"/>
Aquarium <input type="checkbox"/>	Activité conviviale <input type="checkbox"/>
Manger des « fruits de mer » de qualité <input type="checkbox"/>	Manger des « fruits de mer » gratuits <input type="checkbox"/>
Profiter du paysage et du bon air <input type="checkbox"/>	Autre (préciser) :

Estimation des quantités pêchées **annuellement** ?

	Poulpes (nombre)	Oursins (Kg)	Crabes (nombre)	Pouce-pieds (Kg)	Coquillages (Kg)	Autres (préciser)
Nombre de prises ou estimation en Kg						
Ne se souvient pas						



5) Préparation de la sortie

Quand allez-vous pêcher ? (indiquer 2 choix si critères cumulatifs)

- N'importe quel jour de la semaine
- Uniquement aux grandes marées
- Durant les week-ends et les vacances
- Lorsque la météo est favorable

Avez-vous regardé l'**annuaire des marées** pour programmer votre sortie ? Oui Non

Selon quel(s) critère(s) avez-vous choisi ce site ?

- Qualité
- Proximité
- Fidélité
- Recommandation par un tiers
- Accessibilité (parking...)
- Autre.....

A partir de quel coefficient de marée allez-vous à la pêche ?.....

Avez-vous cherché à vous renseigner sur l'**état sanitaire** du site ? Oui Non

Si oui, où ?.....

6) Connaissance du pêcheur

Savez-vous si l'espèce(s) que vous pêchez aujourd'hui a une **taille réglementaire de capture** ? Oui Non

Si oui, quelle est cette **taille(s)**?

Utilisez-vous un **outil de mesure** ? Oui Non

Noter le type

Si oui, comment vous l'êtes-vous procuré ?

- « Anatomique »
- Fait main
- Commerce
- Campagne de sensibilisation

Savez-vous s'il existe une **quantité** à ne pas dépasser pour l'espèce(s) que vous pêchez ? Oui Non

Si oui, quelle est cette **quantité** ?

Comment avez-vous été **informé de la législation** ?

- Panneau d'information
- Presse
- Internet
- Office tourisme
- Autre pêcheur
- Campagne sensibilisation
- Association de pêche
- Autre :

Pour les coquillages le nécessitant : Savez-vous qu'il faut faire dégorger ces coquillages ?

- Oui
- Non
- Non concerné

Vous arrive-t-il de **remettre des prises à l'eau** ? Oui Non

Si oui : rejetez-vous toutes vos prises ? Oui Non

Pourquoi ne les gardez-vous pas ?

Individu trop petit (1) C'est juste pour le plaisir de pêcher, vous ne les consommez jamais (2)

L'individu pris ne vous plaît pas (3)

Les relâchez-vous à l'endroit où vous les avez pêchés ? Oui Non

7) Pêche d'aujourd'hui

Quel outil utilisez-vous ?

crochet	<input type="checkbox"/>	Epuisette	<input type="checkbox"/>
râteau	<input type="checkbox"/>	à la main	<input type="checkbox"/>
couteau	<input type="checkbox"/>	Autres (préciser).....	

Selon vous, est-il autorisé ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Depuis combien de temps avez-vous commencé à pêcher ?.....



Dans combien de temps comptez-vous arrêter de pêcher ?.....

Nombre de pêcheurs ayant participé à la récolte

Récoltes

Espèces	Poids total	Nb d'individus total	Poids maillé	Nb individus maillés

Pensez-vous que vos déplacements sur l'estran, le retournement des pierres et la pêche peuvent avoir un **impact sur l'environnement** ? Oui Non

Commentaire libre :

.....

.....

.....

Informations personnelles

	Sexe	Année de naissance
Personne interviewée		
Autres membres du groupe		

Exercez-vous une activité professionnelle ?

Oui Non

Si non : Préciser

- Femme/Homme au foyer... (1)
- En recherche d'emploi... (2)
- Etudiant... (3)
- Retraité... (4) ancienne activité
- Autre... (5)

Etes-vous membre d'une association de pêcheurs plaisanciers ? Oui Non

Catégorie socio-pro :

Profession :

(1. Agriculteurs, 2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures, 4. Profession intermédiaire, 5. Employés, 6. Ouvriers) **Faire préciser la profession**

Météo

- 1. couvert, sans pluie
- 2. ciel bleu, sans pluie
- 3. Brouillard
- 4. crachin, bruine, pluie fine
- 5. courtes averses
- 6. pluie continue, averses régulières
- 7. pluie torrentielle, averses violentes ou orageuses
- 8. averses de grêle, grésil, neige

Remerciements

☞ L'Institut des Milieux Aquatiques et le CPIE Littoral Basque
vous remercient pour votre participation et vous souhaitent une agréable journée/soirée

ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE – VERSION ESPAGNOLE



Fiche n°
 Observateur
 Site.....
 Date.....Heure.....

Conditions météo :
 Température : Force du vent :

Horaire de marée : ... h ... Coef. BM :

Accueil : Refus - Bon - Moyen - Mauvais
 Sensibilisation : Oui - Moyen - Non
 Tri de la pêche : Complet- Partiel - Non - NC
 Nb réglottes distribuées

Météo

1. couvert, sans pluie	2. ciel bleu, sans pluie	3. Brouillard	4. crachin, bruine, pluie fine
5. courtes averses			6. pluie continue, averses régulières
7. pluie torrentielle, averses violentes ou orageuses			8. averses de grêle, grésil, neige

Hola, investigo mariscos. Se trata de un estudio nacional. ¿Le responder a mis preguntas? Se tarda unos diez (10) minutos!

**LIFE+ Pêche à pied de loisir
Enquête Pêcheur**

1) Constitution du groupe

Pescador solo En pareja En familia Grupo de amigos

número de adultos : número de niños : Observations.....

2) Liens avec le territoire

Municipio de **residencia principal** :

Département ou Pays ?.....

Pour les non résidents des Pyrénées-Atlantiques, êtes-vous ?

¿está usted de paso, para pasar el día ? de fin de semana o vacaciones, en qué municipio ?

3) Pour les non résidents des Pyrénées-Atlantiques

¿Es la **primera vez** que viene a **esta parte del litoral** ? Oui Non

Si la respuesta es no, frecuencia de visitas :

Duración de su estancia :

Type d'hébergement : Tipo de alojamiento

<input type="checkbox"/> Auto caravana	<input type="checkbox"/> Camping	<input type="checkbox"/> Residencia secundaria
<input type="checkbox"/> Alquiler / Hotel	<input type="checkbox"/> Terreno privado	
<input type="checkbox"/> Familia / Amigos	<input type="checkbox"/> Barco	

A la hora de elegir su destino de vacaciones/fin de semana (o de comprar una residencia secundaria), ¿la práctica del marisqueo a pie **ha influido de alguna manera**? Sí, ha sido determinante Sí, en parte No, es secundaria



4) Pratique de la Pêche

Milieu(x) de pêche **aujourd'hui** (observation)

¿Qué **especies** está buscando **hoy** ?

¿Tiene un **utensilio o técnica**, ¿cuál?

En su opinión, ¿está autorizado? Oui Non Ne sait pas

¿Qué **otras especies ha pescado alguna vez** practicando el marisqueo a pie?

Especies :	Utensilios / Técnicas utilizadas
.....
.....
.....

¿La salida de **hoy** es su **primera salida** de marisqueo a pie?

Oui Non

¿En qué **año empezó** con el marisqueo a pie?

¿Practica el marisqueo a pie **todos los años** ?

Oui Non *Si no, frecuencia*

¿ Cuántas veces al año, **de media**, practica el marisqueo a pie ?

- el marisqueo a pie en general.....
- el mismo marisqueo a pie que hoy
 - Principal (+60% des sorties)
 - Regular (+25% des sorties)
 - Ocasional (+ de 5% des sorties)
 - Raro (- 5% des sorties)
 - La primera vez Su única práctica

¿En qué **meses del año** practica el marisqueo a pie ?

Enero	Febrero	Marzo	Abril	Mayo	Junio	Julio	Agosto	Septiembre	Octubre	Noviembre	Diciembre
Invierno			Primavera			Verano			Otoño		

¿Cuántas veces al año practica el marisqueo a pie ?

¿Realiza el marisqueo a pie **en otros sitios** ?

Oui Non *Si oui ¿en cuál(es) ?*

En el departamento 64 :

En otro departamento / país.....

¿Realiza otros tipos de pesca?

- en barco caña de pescar
- pesca submarina

¿Con qué objetivo pesca usted ? (2 choix maxi)

Consumo personal <input type="checkbox"/>	Actividades profesionales <input type="checkbox"/>
Cebo <input type="checkbox"/>	Actividades familiares (observar las especies) <input type="checkbox"/>
Acuario <input type="checkbox"/>	Actividad fácil de usar <input type="checkbox"/>
Coma calidad "marisco" <input type="checkbox"/>	Coma "marisco" libre <input type="checkbox"/>
Disfrute del paisaje y el aire fresco <input type="checkbox"/>	Otro (precisar) :

¿Estimación de las cantidades pescadas **anualmente** ?

	Pulpos (número)	Erizos de mar (Kg)	Cangrejos (número)	Percebes (Kg)	Conchas (Kg)	Otros (precisar)
Número de presas o estimación en Kg						
<i>No recuerda</i>						



5) Préparation de la sortie

¿Cuándo sale a marisquear a pie? (indicar 2 opciones si necesario)

- Cualquier día de la semana
- Únicamente cuando hay grandes mareas
- Los fines de semana y vacaciones
- Cuando la meteorología es favorable

¿Ha consultado el **horario de la marea** antes de salir de casa? Oui Non

¿En base a qué **criterios ha escogido** este sitio?

- Calidad
- Proximidad
- Fidelidad

¿A partir de qué coeficiente de marea sale a marisquear a pie?

¿Ha buscado información sobre el **estado sanitario** de este sitio? Oui Non

Si oui, ¿donde?.....
.....

- Recomendación de otra persona
- Accesibilidad (aparcamiento...)
- Otro

6) Connaissance du pêcheur

¿Sabe si la especie(s) que hoy está pescando dispone de **una talla mínima por ley**? Oui Non

Si oui, ¿cuál es la talla?

¿Utiliza usted un **utensilio para medir**? Oui Non

Noter le type

Si oui, ¿dónde lo ha conseguido?

- "Anatómico" Hecho a mano Comercio Campaña de sensibilización

¿Sabe si existe una **cantidad máxima** de pesca para la especie que hoy está pescando? Oui Non

Si oui, ¿cuál es la cantidad?

¿Cómo se ha informado de la **legislación**?

- Panel informativo Otro pescador
- Prensa Campaña de sensibilización
- Internet Asociación de pesca
- Oficina de turismo Otro :

Para los bivalvos que lo requieren ¿Sabe que hay que purificar/depurar estos bivalvos?

- Oui Non Non concerné

¿Devuelve algunas de las presas al agua? Oui Non

Si oui : ¿devuelve todas sus presas? Oui Non

¿Por qué no las guarda?

Presa demasiado pequeña (1) Pesca por el placer de pescar, nunca las consume (2)

No le gusta la presa que ha pescado (3)

¿Las devuelve en el mismo sitio donde las ha pescado? Oui Non



7) Pêche d'aujourd'hui (Pesca de hoy)

¿Qué utensilio o herramienta utiliza?

Crochet Gancho	<input type="checkbox"/>	Epuisette Salabardo	<input type="checkbox"/>
Râteau Rastrillo	<input type="checkbox"/>	Main nue Con la mano	<input type="checkbox"/>
Couteau Cuchillo	<input type="checkbox"/>	Otros (precisar).....	

Según usted, ¿el uso de esta herramienta está permitido?

Oui Non Ne sait pas

¿A qué hora ha empezado a

pescar?

¿A qué hora tiene previsto dejar de pescar?

Número de pescadores que han participado en la pesca recolectada de hoy

.....

Récoltes (Pesca recolectada)

Especies	Peso total	Numero individuos total	Peso con malla	Nº individuos con malla

¿Cree que el hecho de pisar las rocas, de girarlas y de pescar pueden tener un **impacto** sobre el medio ambiente?

Oui Non

Commentaire libre :

.....

Informations personnelles

	Sexe	Año de nacimiento
Personne interviewée		
Otros miembros del grupo		

¿Ejerce usted una actividad profesional?

Oui Non

Si non : Préciser

Se ocupa de la casa ... (1)

En el paro ... (2)

Estudiante ... (3)

Jubilado ... (4) actividad que ejercía

Otro... (5)

¿Es usted miembro de una asociación de pescadores de recreo? Oui Non

Catégorie socio-pro :

Profesion / Arte :

(1. Agriculteurs, 2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures, 4. Profession intermédiaire, 5. Employés, 6. Ouvriers) **Faire préciser la profession**

Gracias y ten un buen día

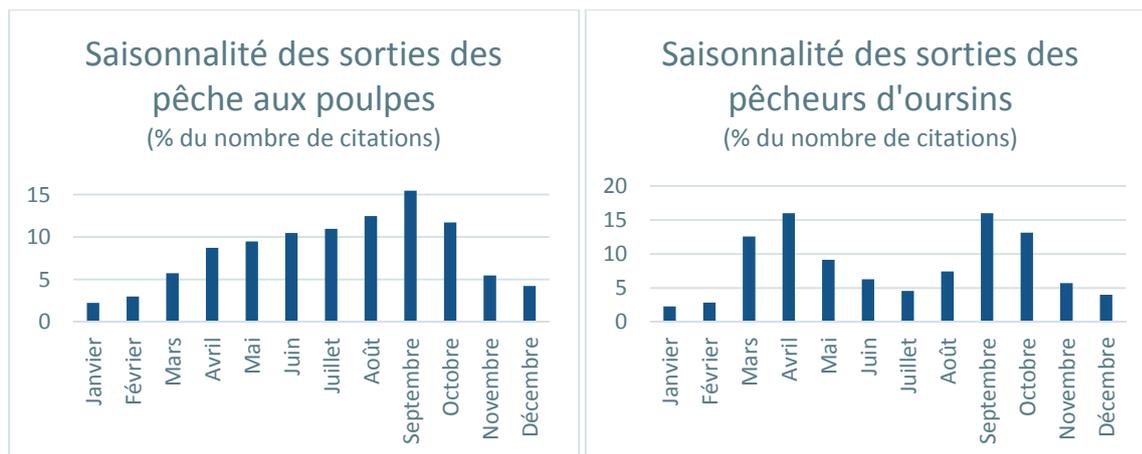
ANNEXE 6 : RESULTATS DES ENQUETES POULPES/OURSINS

Le portrait du pêcheur de **poulpes** est basé sur les **86 enquêtes** pour lesquelles le pêcheur interrogé a indiqué cibler le poulpe le jour de la rencontre. Celui du pêcheur d'**oursin** est basé sur le même type de tri, et donc sur **50 enquêtes**.



	Pêcheur de poulpes	Pêcheur d'oursins
Son portrait	<p>Il s'agit d'un homme (91 %), âgé en moyenne de 58 ans.</p> <p>Il vient seul ou avec des amis.</p> <p>La quasi-totalité vit sur le territoire et près d'un tiers sont Espagnols.</p>	<p>Cette activité est un peu plus ouverte aux femmes puisque pratiquée par 26 % de celles-ci.</p> <p>L'âge moyen des pratiquants est de 56 ans.</p> <p>C'est avant tout une activité pratiquée en groupe ou en famille : il n'est pas rare de croiser des pêcheurs en pleine dégustation en fin de session.</p> <p>Les 2/3 vivent à proximité du site de pêche, parmi lesquels 2% sont Espagnols.</p>

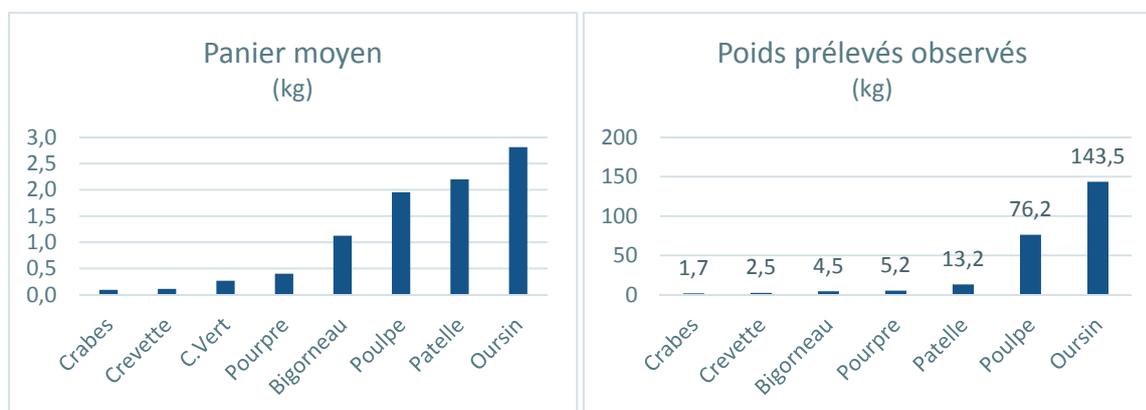
	Pêcheur de poulpes	Pêcheur d'oursins
Ses habitudes de pêche	Ces pêcheurs ont une grande expérience, ils viennent depuis longtemps.	
	34 ans	33 ans
	Il se rend en moyenne 10 fois à la pêche par an.	Il pêche en moyenne 7,5 fois par an.
	Il utilise essentiellement le crochet et un appât, pour 1/3 d'entre eux.	Il utilise indifféremment couteau, crochet, rien d'autre que sa main, voire quelques ustensiles de cuisine.



Parmi les pêcheurs rencontrés et ayant donné l'information, le coefficient minimum pour organiser une sortie est de 85 : 87,5 % des pêcheurs de poulpes et 100 % des pêcheurs d'oursins.

	Pêcheur de poulpes	Pêcheur d'oursins
Ses connaissances	Les 2/3 disent connaître la maille de capture mais seulement 65 % de ceux-ci la connaissent effectivement. Il se renseigne auprès des autres pêcheurs et des représentants de l'Etat.	1/3 dit connaître la taille minimale de capture des oursins, mais seulement 40 % sont dans le vrai. Il prend des informations auprès d'autres pêcheurs et sur Internet.

	Pêcheur de poulpes	Pêcheur d'oursins
Ses prélèvements	Son panier moyen pèse 2 kg. Au cours du programme, les équipes d'enquêteurs ont pesé 76 kg de poulpes pêchés. Les déclarations annuelles de pêche s'élèvent à 890 kg de poulpes. Pour ne pas rentrer bredouilles, le pêcheur de poulpes se laisse parfois tenter par quelques oursins.	Son panier moyen pèse 2,8 kg. Au cours du programme, les équipes d'enquêteurs ont pesé 143 kg d'oursins pêchés. Les captures annuelles déclarées sont de 520 kg d'oursins. Le panier du pêcheur d'oursins peut également contenir quelques étrilles, crabes ou mollusques.



Le projet Life+ PAPL permet d'esquisser les portraits moyens du pêcheur de poulpes et du pêcheur d'oursins, établis grâce aux données d'enquêtes (136). On pourrait donc par exemple ramener ces chiffres à :

- 10 kg de poulpes prélevés par chaque pêcheur annuellement (d'après leurs déclarations),
- 10 kg d'oursins.

Mais nous avons observé par exemple, un pêcheur qui avait capturé 11 poulpes (16,4 kg) et quelques autres avec 7 ou 8 kg d'oursins en une marée.

De la même manière, le pêcheur le plus assidu pêche essentiellement des poulpes, quelques étrilles et vient quasiment 1 jour sur 3.

Les entretiens occasionnés par ces enquêtes et l'observation des comportements qui est réalisé dans le cadre du suivi du champ de blocs ont permis de réaliser que les pratiques et l'approche du milieu sont plutôt respectueuses. Il subsiste cependant un peu d'incivilité quant au respect du cantonnement de pêche où les oursins sont « faciles à prélever ».

Les pêcheurs de poulpes et d'oursins sont réceptifs aux messages de sensibilisation mais peu intéressés par les supports au format réglette. Par contre, les pesons sont très appréciés par les pêcheurs de poulpes, la proposition de pied à coulisse pourrait intéresser quelques pêcheurs d'oursins.

Rapport d'activité Territoire basque

2014-2016

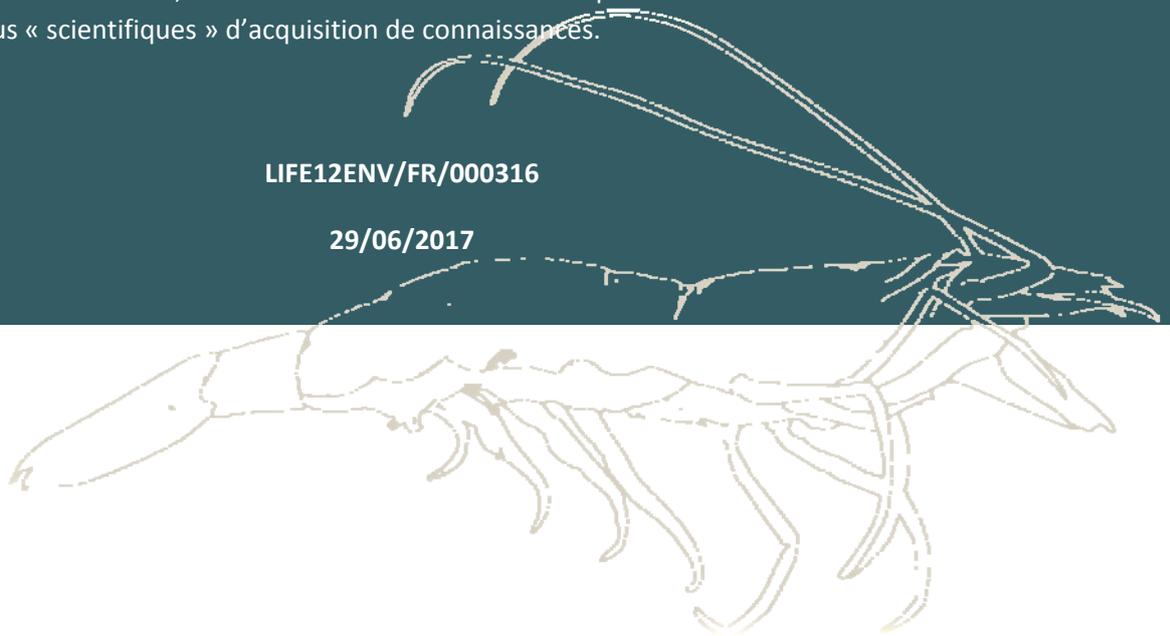
L'objet de ce document est de présenter les résultats globaux de travaux réalisés sur le littoral basque dans le cadre du programme Life+PAPL.

Sur ce territoire du fond du golfe de Gascogne, très rocheux après des kilomètres de côte sableuse, se pratiquent diverses activités de pêche à pied, des activités différentes de celles rencontrées ailleurs, différentes de celles qu'on se représente en évoquant cette pêche : la pêche au poulpe et la récolte des oursins sont les activités majeures, elles sont également pratiquées pour une part relativement importante (1/3 des pêcheurs) par des Espagnols chez qui la réglementation différente, est moins favorable à cette activité sur ces espèces.

Les protocoles nationaux de comptages, d'enquêtes, d'observation des paniers ont été mis en place et adaptés. Le suivi du champ de blocs des Flots Bleus (St-Jean de Luz) a également été réalisé afin de tenter de comprendre l'impact de la pêche à pied sur cet habitat. Enfin des actions de sensibilisation, d'information ont été menées en parallèle des actions plus « scientifiques » d'acquisition de connaissances.

LIFE12ENV/FR/000316

29/06/2017



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



Conservatoire
du littoral



**VivArmor
Nature**



MARENNES-OLÉRON



LITTORAL BASQUE
EUSKAL ITSASBAZTERRA



Pays de Morlaix-Tréguier



IMA
Institut des Milieux Aquatiques



Brest
métropole océane



FNPPSF



FÉDÉRATION NATIONALE DES
PÊCHEURS FRANÇAIS
ET SPORTS DE FRANCE